www.cotedivoire-economie.com

Mensuel - Octobre 2011 - N° 10

Côte d'Ivoire ECONOMIE & BUSINESS FINANCES

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

L'ESSENTIEL

LASER

Le statut d'association

Depuis leurs modalités de création jusqu'à leurs droits et obligations, éclairage sur les associations, aux registres très variées, mais dont bon nombre n'ont pas d'existence juridique, par méconnaissance ou par négligence.

Lire p. 9

MATIÈRES PREMIÈRES

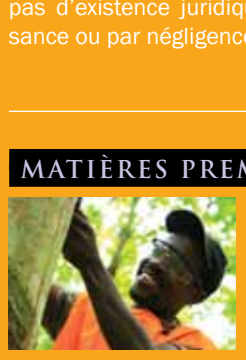

L'hévéa

Premier volet d'une trilogie sur l'épopée du groupe Sifca. Ce mois-ci, retour sur l'histoire de la culture de l'hévéa dont la Société africaine de plantations d'hévéas est devenue le porte-étendard.

Lire p. 10

TÉLÉCOMS

les grands défis de l'après-conflit

Entre les besoins en investissements pour réparer des infrastructures endommagées durant la crise et la nécessité de faire évoluer leur modèle économique, les opérateurs de télécommunications qui évoluent en Côte d'Ivoire sont aujourd'hui à la croisée des chemins.

Lire p. 22

AUTOMOBILE

De l'importation à l'immatriculation

Le marché des véhicules d'occasion a été réorganisé lors de la libéralisation du secteur en 1996. Rappel des formalités administratives, point sur les bénéfices qu'en ont tirés les Douanes ivoiriennes, et atouts du port d'Abidjan dans ce marché d'importation.

Lire p. 24

1 000 FCFA

Relance de l'économie ivoirienne

DOSSIER

Un nouveau Cap

Priorités de gestion, investissements sectoriels, appuis financiers… Un dossier spécial pour mieux appréhender les éléments clés de la relance économique ivoirienne. Analyse des atouts dont dispose le pays et décryptage des défis qu'il devra relever pour réussir dans sa course vers l'émergence.

Lire p. xx

CONSO

Kit écran/lunette 3D : la vie en relief !

La technologie numérique n'en finit pas de repousser les limites. Il suffit aujourd'hui de disposer d'un écran et de lunettes adaptées pour marcher sur la planète Pandora aux côtés des héros d'*Avatar*, taper dans le dos de *Shrek*, entreprendre un *Voyage sous les mers*, ou défier les créatures de *Monsters vs Aliens* comme dans la vraie (?) vie. RealD Inc est la compagnie leader dans cette technologie utilisée pour projeter des films en 3D et les plus grands constructeurs mondiaux utilisent les agréments de licences qu'elle a accordés. Présentation de ces équipements qui permettent d'entrer dans une nouvelle dimension…

Lire p. 28

LASER

Il était une fois la rue Princesse de Yopougon

Ce haut lieu de la vie nocturne abidjanaise a tourné une page de son histoire en août dernier avec l'arrivée des bulldozers. Retour sur les moments forts de cette artère qui charriait également une intense activité économique. Du footballeur Didier Drogba au chanteur congolais Koffi Olomidé en passant par les personnalités politiques, tous ont vanté les charmes de la Princesse, née d'une référence cinématographique… Voyage dans le passé.

Lire p. 6

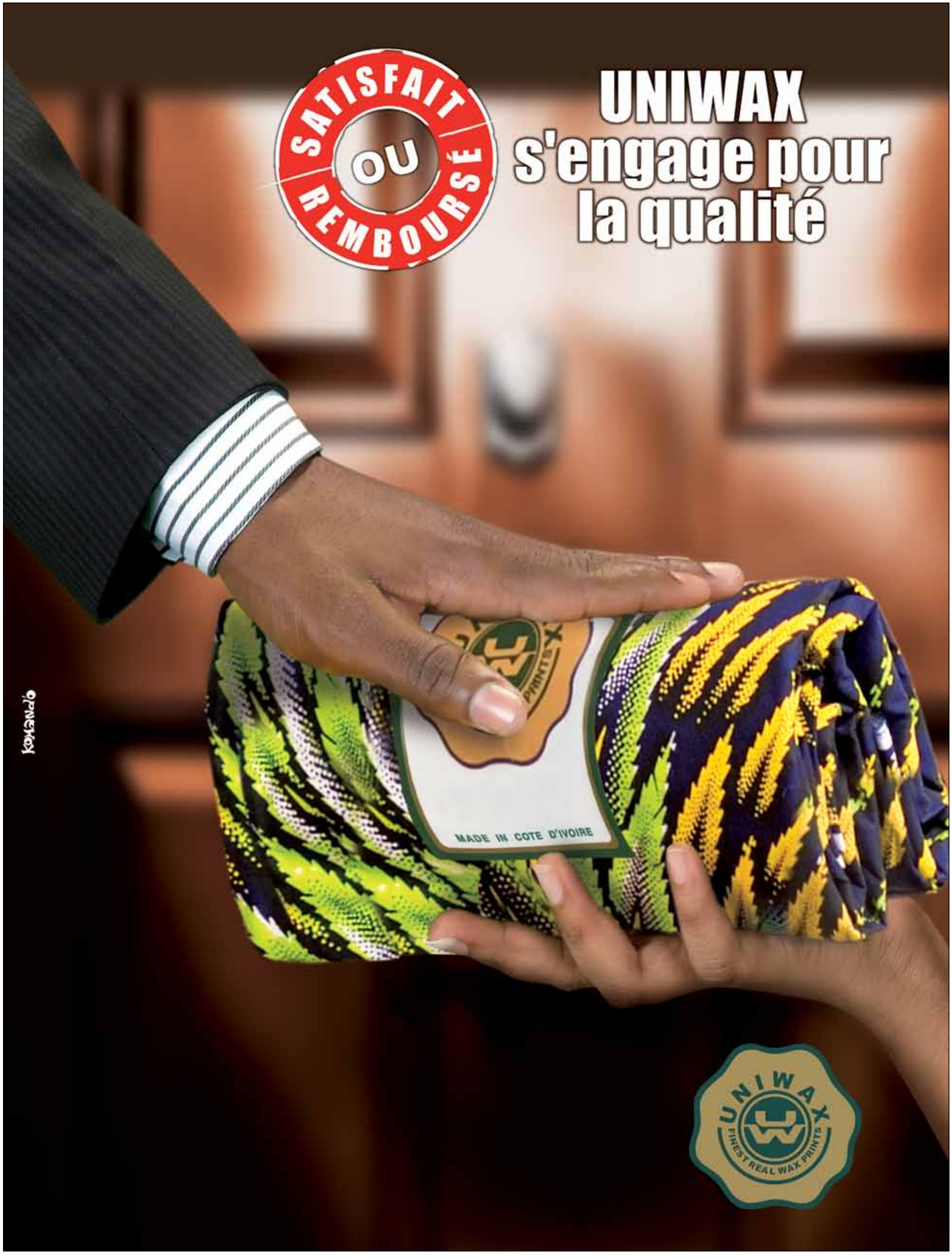
SATISFAIT
OU
REMBOURSÉ
UNIWAX
s'engage pour
la qualité
MADE IN COTE D'IVOIRE
UNIWAX
FINEST REAL WAX PRINTS

EDITO

Côte d'Ivoire Economie est de retour !

Comme bon nombre d'entreprises ivoiriennes, notre journal a subi les effets de la crise post-électorale et a dû interrompre sa parution depuis mars dernier. Si le coup a été rude, nous sommes aujourd'hui heureux d'avoir pu relever la tête et nous ne boudons pas notre plaisir de retrouver les lecteurs et les annonceurs qui nous en témoignés leur solidarité dans ces moments difficiles. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Aujourd'hui, c'est l'ensemble du tissu économique ivoirien qui fait le pari de la relance dans un contexte où la confiance est de retour. Pour autant, les difficultés ne manquent pas. De nombreuses PME-PMI ont vu leur outil de production endommagé, voire détruit au plus fort de la crise. Un processus de dédommagement et des aménagements fiscaux sont indispensables pour leur permettre de retrouver un peu d'oxygène. Des demandes relayées notamment par la Chambre de commerce et d'industrie et sur lesquelles revient son président, Jean-Louis Billon, dans la longue interview qu'il nous a accordée. Les plus grandes entreprises, elles non plus, n'ont pas été épargnées, à l'instar des sociétés de télécommunications touchées dans leurs infrastructures. Un dossier sur lequel nous avons souhaité nous pencher dans ce numéro de reprise. Du côté de l'Etat, la crise va se traduire par une croissance négative autour de 6% pour l'année 2011, selon les prévisions du ministère de l'Economie et des Finances. Toutefois, l'allègement de la dette extérieure attendu l'année prochaine devrait permettre de relancer une politique d'investissements plus que jamais nécessaire.

Mais au-delà du bilan factuel, il convient de rappeler que la Côte d'Ivoire est depuis longtemps l'économie phare en Afrique de l'Ouest. Ses ressources agricoles et minières ne demandent qu'à être valorisées et le secteur tertiaire peut compter sur une matière grise qui a fait ses preuves bien au-delà de nos frontières. Nous prenons donc le pari de l'optimisme. Le redressement de l'économie ivoirienne va découler d'une ambition collective, d'une volonté de tourner le dos à des épisodes qui ont sollicité une énergie qu'il eut été plus opportun de mettre au service de l'intérêt de la nation, c'est-à-dire des siens.

Jean-Pierre Pont

www.cotedivoire-economie.com

Sommaire

Laser

BRVM : analyse des tendances 4
Il était une fois la rue Princesse de Yopougon 6
La RTI de retour sur le petit écran 8
Le statut d'association en Côte d'Ivoire 9

Matières premières

L'hévéa, nouvel or blanc ivoirien 10

Dossier : l'économie ivoirienne

Un nouveau cap 14

Interview Jean-Louis Billon, président de la CCI 15
Un nouveau programme avec le FMI 17
Economie Digest 18
Interview Jean-Louis Giacometti, directeur de la CCIFCI 19
Questions à Aly Coulibaly, ambassadeur de Côte d'Ivoire en France 20
Interview Guillaume Liby, directeur de UBA Côte d'Ivoire 21

Télécoms

Les grands défis de l'après-conflit 22

Secteur automobile

De l'importation à l'immatriculation 24
Les propriétaires des véhicules volés dans la tourmente 25
Une activité juteuse pour les Douanes ivoiriennes 27

Conso

La vie en relief 28
Le chargeur solaire 30

Rédaction

Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Pont (jeanpierrepont@gmail.com)

Secrétaire général de la rédaction : Didier Bras

Directeur artistique : Jean-Noël Dubois

Newsletter : Jean-Claude Acke

Ont participé à ce numéro :
Jean Sébastien Avi, Fidèle Bouabré, Manassé Dehe, Diego Essandone, Richard Kadji, Lazare Kouamenan, Aurélie N'Zraman, Simon Silué, François Wandji.

Pour nous contacter :
redac@cotedivoire-economie.com

Gestion et administration

Directeur de la publication : Ibrahim Ouattara

Responsable commerciale :
Anne-Sophie Bouleau, tél. : (+225) 07 820 111. (asbouleau@yahoo.fr)

Infographie publicitaire :
Véronique Kouamé, tél. : (+225) 08 95 21 21. (veronique.kouame@cotedivoire-economie.com)

Informations légales
Côte d'Ivoire Economie, S.A. au capital de 60 000 000 FCFA. - PCA : Jean-Pierre Pont - Siège social: 28 BP 1473 Abidjan 28 - Site Internet: www.cotedivoire-economie.com - RCCM n° CI-ABJ-2010-B-1358 du 25 février 2010 - Récépissé du procureur de la République 12D du 22/03/2010 - Dépôt légal éditeur n° 9162 du 25/03/2010. Agrément CSP n°ER-291/CSP - Impression: Groupe Riccobono, 115, chemin des Valettes, 83490 Le Muy (France). Tirage: 10 000 exemplaires.

BRVM : ANALYSE DES TENDANCES DE SEPTEMBRE 2011

Les baisses sur Sonatel et Saph font basculer les indices

La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a encore enregistré des mouvements importants durant le mois de septembre 2011. La période qui a été retenue en la circonstance pour mieux percevoir les mouvements sur ce marché part du 31 août 2011 au 23 septembre 2011.

Sur cet intervalle de temps, l'on a pu noter une régression non négligeable de la majorité des indices. L'indice BRVM 10, qui cotait 168.72 points à la fin du mois d'août, s'est retrouvé à 162.55 points, soit une régression de 3.66%. Le BRVM Composite a suivi le même mouvement que l'indice précédemment cité. Il a de son côté perdu 4.92 points pour terminer sa course en affichant les 141.26 points, soit une baisse de 3.37%. Les plus fortes chutes ont été enregistrées au niveau des indices BRVM Services publics et BRVM Agriculture.

Le cas Sonatel

Pour prendre le cas du BRVM Services publics, l'on a pu remarquer que cet indice s'est rétracté de 4.72%. Cette importante régression se justifie par la tendance baissière observée depuis un moment sur la valeur Sonatel. En effet, cette entreprise sénégalaise opérant dans le secteur de la télécommunication fait l'objet de plusieurs commentaires depuis quelque temps. La taxe sur les appels entrants, que le président Abdoulaye Wade compte instaurer à la suite d'un décret, ne fait pas l'unanimité au sein de la population. Même le personnel de cette entreprise a pris part à certaines marches de protestation en compagnie de la société civile, pour dénoncer cette taxe.

Tous ces mouvements sociaux ont sûrement eu un impact négatif au niveau des détenteurs de ce titre et ont pu les pousser à ajuster leur portefeuille. Même si le gouvernement sénégalais estime que cette taxe sur les appels entrants constituera une source de revenus fiscaux additionnels, ce n'est pas le cas pour certains observateurs. Ces derniers voient plutôt en cette mesure un facteur qui risque d'augmenter le coût des appels téléphoniques via Sonatel. Et donc, pourrait avoir comme conséquences, une baisse de son chiffre d'affaires prévisionnel si la clientèle ne juge pas les nouveaux tarifs adaptés.

La Saph victime des aléas du marché international des matières premières

L'autre indice qui s'est aussi fortement dévalorisé est celui relatif au secteur agricole. L'Indice BRVM Agriculture a fléchi de 6.03%. Cette importante chute a été causée par la régression du titre Saph, qui affichait 35 000 FCFA à la date du 23 septembre 2011, ce qui reflète une baisse de 15.66% par rapport à sa valeur à fin août 2011. Malgré ses belles performances, perceptibles à travers ses états financiers du premier semestre 2011, cette société n'a pas échappé aux aléas du marché international des matières premières. La Saph, entreprise spécialisée dans le caoutchouc, a réalisé un bénéficice net de 23,66 milliards de FCFA au premier semestre 2011. Soit une hausse de 20% par rapport au premier semestre 2010 (19,56 milliards de FCFA). Néanmoins, les dernières variations sur les marchés internationaux se sont traduites par une tendance baissière au niveau des cotations du caoutchouc. Une reprise à la hausse de ces cours pourrait occasionner un redressement de la trajectoire boursière de la Saph.

Le banquier sénégalais Amadou Kane préside désormais le Conseil d'administration de la BRVM.

Les promesses de Setao

Le marché bancaire européen a été fortement perturbé par la crise des dettes souveraines. La banque BNP Paribas en a été l'une des principales victimes. Sa filiale ivoirienne, Bicici, semble avoir imité les soubresauts de sa maison mère et brandit une cotation de 28 900 FCFA. Ce qui referme une baisse de 21.89%. Par contre, l'indice BRVM Distribution a gagné en valeur. Il a amélioré sa performance de 2.24% grâce au remarquable progrès de l'entreprise Bernabe. Celle-ci a acquis 2 880 FCFA de valeur additionnelle et cote désormais 19 885 FCFA, soit un gain de 16.94%. La société Setao pourrait relever la tête pour l'acquisition de nouveaux marchés et saisir les opportunités de la relance de l'économie ivoirienne. Ce titre commence à se détourner de son immobilisme et a amorcé une belle progression de 20%, par la cotation de 3 500 FCFA comme valeur boursière. Espérons que le mois d'octobre apportera des performances meilleures aux investisseurs actifs sur ce marché sous-régional.

Jean Sébastien Avi

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Afrique de l'Ouest

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège Social : Abidjan - COTE D'IVOIRE
18, Rue Joseph Anoma (Rue des Banques)
Tél. : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86
Fax : (225) 20 32 66 84
Email : brvm@brvm.org ; www.brvm.org

IMPAXIS SECURITIES S.A.
13D, rue des Ecrivains
BP 45545 Dakar – Fann
Sénégal
Tél. : +221 33 869 31 40
Fax : +221 33 864 53 41

Marché des Actions du 3 au 7 octobre 2011

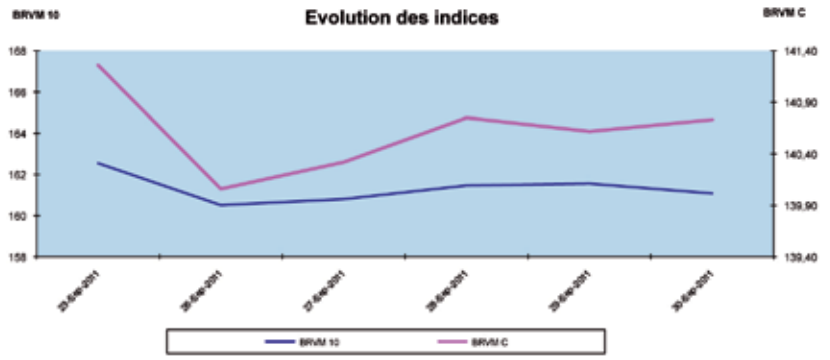

Symbole	Titre	Volume hebdomadaire	Valeur hebdomadaire	Dernier dividende Payé		Cours extrêmes de l'année	
				Montant net	Date	Plus Bas	Plus Haut
SECTEUR - INDUSTRIE							
CABC	SICABLE CI	20	605 000	5 220	29-août-11	21 000	40 000
CDAC	CEDA CI	0	0	630	7-juil-00	4 165	4 710
FTSC	FILTISAC CI	223	807 540	321	19-juil-10	2 500	3 900
NEIC	NEI CI	10	30 000	225	28-juin-01	2 890	3 085
NTLC	NESTLE CI	1 051	51 499 000	630	12-août-11	48 000	56 625
SEMC	SIEM CI	0	0	675	28-sept-11	24 000	31 995
SIVC	SIVOA CI	443	3 436 590	540	13-sept-11	7 000	9 000
SLBC	SOLIBRA CI	0	0	16 380	7-juil-11	160 025	199 800
SMBC	SMB CI	164	3 593 550	344	14-sept-11	17 950	22 295
STBC	SITAB CI	140	8 338 000	8 940	21-juil-11	57 500	65 000
TTRC	TRITURAF CI-Ste en Liquidation	0	0	1 440	19-juil-02	1 000	1 600
UNLC	UNILEVER CI	20	760 000	2 421	2-juil-10	35 085	60 000
UNXC	UNIWAX CI	249	1 743 000	1 350	6-juin-03	7 000	9 250
TOTAL		**2 320**	**70 812 680**				
SECTEUR - SERVICES PUBLICS							
CIEC	CIE CI	439	7 128 540	1 962	4-juil-11	13 500	18 040
ONTBF	ONATEL BF	42	1 890 000	2 625	15-juil-11	45 000	50 000
SDCC	SODE CI	155	2 557 500	2 385	4-juil-11	11 500	17 000
SNTS	SONATEL SN	1 305	159 026 000	12 600	28-avr-11	120 000	186 055
TOTAL		**1 941**	**170 602 040**				
SECTEUR - FINANCES							
BICC	BICI CI	0	0	4 320	7-juin-10	28 900	42 000
BOAB	BANK OF AFRICA BN	536	25 352 800	3 255	2-mai-11	47 000	48 000
BOABF	Bank Of Africa Burkina Faso	14	462 000	2 125	3-mai-11	28 565	35 000
BOAC	Bank Of Africa Cote d'Ivoire	70	1 970 000	1 800	2-juin-10	27 000	32 250
BOAN	Bank Of Africa NIGER	0	0	2 250,00	13-avr-11	31 700	35 010
ETIT	ECOBANK TRANS. INCORP. TG	237 305	10 501 953	2	27-juil-11	40	50
SAFC	SAFCA CI	5	90 000	1 440	29-juil-11	18 000	24 800
SGBC	SGB CI	1 166	46 514 000	3 992	40 795	29 955	50 010
TOTAL		239 096	84 890 753				
SECTEUR - TRANSPORT							
SDSC	BOLLORE AFRICA LOGISTICS CI	337	16 886 820	3 428	8-juin-11	40 475	50 130
SVOC	MOVIS Côte d'Ivoire	0	0	270	5-juil-99	2 600	3 500
TOTAL		337	16 886 820				
SECTEUR - AGRICULTURE							
PALC	PALM CI	10 836	145 577 890	225	21-juil-00	8 885	14 990
SICC	SICOR CI	0	0	1 919	25-sept-00	3 795	4 600
SOGC	SOGB CI	1 086	43 889 000	8 334	27-juin-11	28 000	48 800
SPHC	SAPH CI	2 188	75 986 210	6 930	22-sept-11	20 535	44 000
TOTAL		14 110	265 453 100				
SECTEUR - DISTRIBUTION							
ABJC	SERVAIR ABIDJAN CI	20	80 000	225	13-juil-00	3 105	4 500
BNBC	BERNABE CI	38	755 630	3 150	27-juil-11	16 300	25 800
CFAC	CFAO CI	0	0	987	21-juil-11	16 000	19 100
Droitq	SDA CI	2	880 055	11 250	24-juin-11	820	100 000
SHEC	SHELL CI	545	6 510 825	828	31-août-11	11 900	18 500
SRIC	SARI CI	0	0	2 309	21-juil-11	33 245	43 430
TTLC	TOTAL Côte d'Ivoire S.A.	47	3 713 000	2 170	10-août-11	72 000	96 750
TOTAL		652	11 939 510				
AUTRES SECTEURS							
STAC	SETAO CI	24	91 550			2 910	4 625
TOTAL		**24**	**91 550**				
Volume total transigé semaine		**258 489**					
Valeur totale transigée semaine			**620 676 453**				

Légende:
NC: Non coté **SP:** Suspendu **DIF** : Différé **Ex** : Ex-coupon ou Ex-droit

AU CŒUR DU MARCHÉ

CREPMF

Le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF) a procédé au retrait de l'agrément de Société de gestion et d'intermédiation (SGI) auparavant accordée à la SGI Blackpearl Finance SA. De la même manière, par une décision rendue le 9 septembre 2011, Coris Bank International a perdu sa qualité de Banque teneur de compte conservateur (BTCC).

BOA Burkina Faso

La BOA Burkina Faso réalise, conformément aux résolutions de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 mars 2011, une double augmentation du capital visant à porter le capital social de 7 milliards de FCFA à 8 milliards de FCFA. Une augmentation de capital par incorporation des réserves facultatives pour 350 millions de FCFA avec attributions de 35 000 actions gratuites, faisant passer le capital à 7,350 milliards de FCFA ; cette phase a été actée au cours de la période juin-juillet 2011. Une augmentation de capital en numéraire pour un montant de 650 millions de FCFA, à réaliser par Offre publique de vente de 65 000 nouvelles actions de types B (avec droit de vote simple), sur la période de souscription allant du 7 octobre au 4 novembre 2011.

FILTISAC

Durement éprouvée par les effets collatéraux de la crise post-électorale ivoirienne, la société Filtisac reprend progressivement ses activités depuis le mardi 2 mai 2011. Rappelons qu'elle est actuellement dirigée par Monsieur Désiré Gabala.

UNIWAX

Les états financiers 2010 de l'entreprise Uniwax permettent de constater que cette société a réalisé un résultat net de 107 297 666 FCFA. Cette performance est en baisse par rapport à celle réalisée au terme de l'année 2009, qui était estimée à 760 776 485 FCFA. Certains des éléments qui pourraient justifier cette forte baisse sont identifiables au niveau de l'augmentation de 7.5% des charges de personnel et la forte baisse des produits HAO qui sont passés de 24 001 313 FCFA en 2009 à 1 195 000 FCFA en 2010.

SIVOA

La Société ivoirienne d'oxygène et d'acétylène (Air Liquide Sivoa) a réalisé de très belles performances au cours de l'année 2010. Son récent résultat net laisse apparaitre un bénéfice de 776 970 522 FCFA, soit une progression de 96.76%, en comparaison à celui de 2009.

SAPH

Après avoir réalisé des prouesses extraordinaires l'année dernière, la Société africaine des plantations d'hévéa semble vouloir conserver la même tendance en 2011. Ces états financiers du premier semestre de l'année en cours viennent attester ce point de vue. Le chiffre d'affaires net du premier semestre 2011, d'un montant de 75,179 milliards de FCFA est en hausse de 14,869 milliards de FCFA par rapport à juin 2010. Cette progression pourrait s'expliquer par la hausse du prix moyen de vente de +54%, malgré une baisse du niveau d'activité de production, du fait de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, de -13%. Le résultat des activités ordinaires du premier semestre 2011 s'élève à 23,757 milliards de FCFA, soit une hausse de 4,197 milliards de FCFA par rapport à juin 2010. Cette performance est principalement indexée à la hausse du chiffre d'affaires. Notons par ailleurs que cette société agricole a distribuée au titre de l'année 2011 à ses actionnaires, un dividende annuel net de 6 930 FCFA par action.

SGBCI :

Les activités bancaires ayant repris de plus belle, la filiale ivoirienne de la Société Générale revient en force sur le marché des services financiers. En plus de la forte campagne publicitaire axée sur le travail en équipe pour remobiliser son personnel et tous ses partenaires, la SGBCI a décidé de combler de joie tous ses actionnaires. Les dernières résolutions prises en assemblée générale font ressortir qu'un montant de 3 992 FCFA sera distribué comme dividende net annuel, au titre de l'année 2010.

J. S. Avi

ECONOMIE DE LA NUIT

Il était une fois la rue Princesse de Yopougon

L'histoire de la mythique rue Princesse a pris fin le 5 août dernier avec l'arrivée des bulldozers. Célèbre pour ses maquis et ses boîtes de nuit, haut lieu de la vie nocturne de la capitale économique ivoirienne, elle a fait les frais de l'opération « Pays propre » initiée par le nouveau pouvoir. Retour sur les moments forts de cette artère qui charriait également une intense activité économique.

Qui en Afrique, et même au-delà, n'a pas entendu parler de la rue Princesse ? Les Ivoiriens et les étrangers qui posaient pour la première fois le pied à Abidjan l'appréhendaient comme un véritable passage obligé, se devant de goûter à l'ambiance particulière qui y régnait afin de pouvoir dire : « J'ai fait Abidjan » ! Pour revenir sur l'histoire de cette rue longue de d'environ 800 mètres, qui d'autre que Gahié Jean-Claude, résident dans le quartier depuis 1974 et aujourd'hui maillon fort de la nuit et du show-business abidjanais, plus connu sous le nom de J.-C. Côte d'Ivoire ?

De l'impact du grand écran…

« Je ne peux m'empêcher d'associer le nom de la rue Princesse à "La Clinique", un bistrot qui a été ouvert décembre 1993 par un ami, DJ Ben, c'est-à-dire Kouakou Bernard. A la même époque, La rue Princesse*, le film du réalisateur ivoirien Henri Duparc, connaissait son heure de gloire. Chaque soir, assis au bar, nous appelions "princesses" les jeunes filles qui passaient, en référence à ce film. C'est ainsi que cette artère est devenue la rue Princesse. La Clinique était alors le premier maquis de cette rue. C'était assez sobre, sans le luxe que l'on peut rencontrer aujourd'hui dans d'autres maquis. C'est seulement ensuite que certains sont venus avec cette volonté de moderniser les lieux afin de les rendre plus attractifs. A l'époque, nous considérions simplement cet endroit comme un petit coin de passage à Yopougon, où l'on pouvait boire un peu. Il y avait également un autre maquis à côté qui s'appelait "Le Cachet". Puis ensuite "Le Sérum" et "Le Metal Garden" se sont créés en face de la Clinique, sur la place d'Abidjan Vip aujourd'hui. Il s'agissait de petits espaces couverts qui pouvaient compter tout au plus 100 personnes. Puis est arrivé Adama Koné, un opérateur économique connu sous le nom de Chao Mao qui a ouvert "Le Cyclone", qui est devenu ensuite une boîte de nuit connue sous le nom de "Magnum", avant d'ouvrir un autre maquis, le "Get 27"»*, se souvient J.-C. Côte d'Ivoire, notre mémoire vivante.

C'est donc le cinéma qui a transfiguré le destin de cette rue anonyme. Le réalisateur ivoirien la présente alors comme un lieu de détente où se côtoient ivrognes, belles de nuit et autres noctambules en mal de sensations fortes. Une fiction qui va rapidement se confondre avec la réalité. Dans une joyeuse cacophonie, des milliers de fêtards viennent chaque semaine y boire et y danser. Alors que les clients se trémoussent, sur les tables, la profusion de consommations fait le bonheur des propriétaires des maquis. L'artère occupe alors une place importante dans l'économie de la commune de Yopougon. La musique, la boisson… et le sexe sont au cœur de ces « échanges commerciaux » un peu particuliers.

Les heures de gloire

J.-C. Côte d'Ivoire revient ensuite sur la naissance d'une idée ingénieuse : *« Un frère, nommé Alain Bidi, est venu un matin en annonçant qu'il voulait organiser une foire dans la rue Princesse. Son idée consistait à convier des opérateurs économiques qui pourraient ainsi installer des stands et vendre leurs produits, tout en reversant une certaine somme à la structure qu'il avait créée. Dès la première année, l'opération a fait un tabac, engendrant une grande affluence, pour le plus grand bonheur des maquis qui ont boosté leurs recettes. La rue Princesse, déjà connue, a alors décuplé sa renommée nationale. Malgré le flop des éditions suivantes en raison de certaines difficultés, il faut donc reconnaître qu'Alain Bidi a apporté quelque chose à la rue Princesse.*

Aujourd'hui, des footballeurs de renommée internationale comme Didier Drogba ou Kader Keita, qui ont connu les grandes heures de cette rue, ne tarissent pas d'éloges à son égard. Meiway y a même a même réalisé le clip de Miss LoLo. D'autres stars l'ont également fréquenté comme le Congolais Koffi Olomidé, ou encore Robert Brazza, l'animateur de Canal+, qui fut un grand fan de cette rue. Les personnalités politiques n'étaient pas en reste, à l'instar de Jack Lang, ancien ministre français de la Culture, qui est venu la visiter en présence de l'ancien président Laurent Gbagbo. Sans oublier Aubrey Hooks, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Côte d'Ivoire, qui venait de temps en temps chez nous, au Get 27 », se souvient J-C.

La rue Princesse était aussi un lieu qui défiait les barrières sociales, un endroit où les jeunes des quartiers populaires pouvaient côtoyer des Ivoiriens plus aisés venus passer du bon temps. Pour autant, elle suscitait également des critiques en raison de ses constructions anarchiques, de l'insalubrité, du bruit et de la prostitution qui étaient son lot quotidien. D'où la décision du gouvernement du président Ouattara de faire la chasse au désordre urbain et aux passe-

droits. Une volonté politique qui allait se traduire par l'arrivée des bulldozers dans cette rue mythique à la veille de la fête de l'indépendance du pays, le 5 août 2011, dans le cadre de l'opération « Pays propre ».

La rue Princesse a fait les frais d'une opération de démolition des installations anarchiques qui vise à assainir des quartiers jugés insalubres.

De la nostalgie pour certains

Malgré les efforts de quelques bars qui ont survécu et qui essaient de renaître, la rue Princesse a perdu son âme, définitivement enfouie sous les gravats. Gahié Jean-Claude est aujourd'hui particulièrement amer : *« Dire qu'elle va renaître serait mentir. Nous avions créé cette rue, maintenant c'est autre chose, c'est fini, il n'y a plus de monde ! Les maquis n'ont pas encore repris, ils sont en travaux. Certains vont rouvrir, mais avec une désaffection du public et sur des espaces très réduits. Ce qui ne sera plus la rue Princesse que nous avons connue. C'est regrettable car beaucoup de personnes y gagnaient leur vie ! Les tabliers, les cabines téléphoniques… Les vendeuses de poisson, de poulets, qui pouvaient nourrir leurs familles avec ce qu'elles y gagnaient. Il en va de même des prostituées, que je ne défends pas, mais on n'y peut rien, c'est le plus vieux métier du monde. Or, beaucoup de filles vivaient de ça ici ! »*

Au-delà de cette activité qui peut questionner sur le plan de la morale, la rue Princesse était également incontournable dans le domaine de la culture. Elle a joué un rôle important dans la diffusion des productions discographiques et la promotion du coupé-décalé et du zouglou. Elle a vu naître une classe de DJs qui ont su se faire une place sur la scène internationale : DJ Mackenzy (de la *Nouvelle Ecriture*), DJ Arafat (du *Shangai*), DJ Boumbastik (de la *Station*), Tata Kheny (de la *Nouvelle Ecriture* et du *Get 27*). Tous ces artistes étaient devenus des ambassadeurs de la rue Princesse et du coupé-décalé dans le monde entier.

Qu'en est-il aujourd'hui ? *« Les gens maintenant préfèrent rester dans leurs quartiers »*, reconnaît J-C. La tradition de l'ambiance et du show dans le Tout-Abidjan a perdu une partie de son histoire. Même si l'instinct de noceurs des Ivoiriens, lui, est resté intact.

Fidèle Bouabré

SHELL CARD, SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE ET OPTIMISEZ LA GESTION DE VOTRE FLOTTE !
Quelle que soit la taille de votre flotte, optez pour Shell Card et bénéficiez de ses différents avantages :
Une gestion maîtrisée et optimisée de vos dépenses
Un contrôle simplifié et renforcé, une sécurité assurée
Un maillage de stations-service homogène sur l'ensemble du territoire
Un choix d'options et de services sur mesure
Des produits et des services de qualité supérieure
Contact : 21 75 28 23 ou 21 75 27 27
Shell Card

MÉDIAS

La RTI de retour sur le petit écran

La Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI) a repris ses émissions depuis le 9 août dernier. Nouveau logo, nouveau programme et nouveaux visages pour ce média d'Etat dont les responsables ont décidé de « rompre avec le passé ».

La veille de l'indépendance du 51e anniversaire de la Côte d'Ivoire, le 6 août 2011, devait marquer le grand retour de la Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI) sur le petit écran et les transistors. Cette reprise, annoncée à grand renfort publicitaire et tant attendue par les Ivoiriens, a finalement été reportée au 9 août. La raison ? Le 5 août – la veille de ce grand retour –, un autobus de la Société des transports abidjanais (Sotra) a chuté du pont Houphouët-Boigny pour finir sa course dans la lagune Ebrié. Bilan : 53 morts. Le président de la République, Alassane Ouattara, a décrété un deuil national de trois jours et la suspension des festivités de la Fête de l'indépendance, reportant de fait le retour des émissions de la RTI. Autre conséquence, TV Côte d'Ivoire (TCI), la chaîne de télévision privée du Rassemblement des Houphouëtistes pour le Développement et la Paix (RHDP), qui occupait le canal de la RTI, a ainsi bénéficié d'une rallonge de trois jours.

Des investissements nécessaires

Le jour de la reprise, les téléspectateurs, auditeurs et Internautes ont retrouvé la RTI « nouvelle », avec son lot de changements. La Première, ex-première chaîne de télévision nationale, est désormais « RTI1 ». Les deux chaînes de radio (La Nationale et Fréquence 2) ont résisté au changement et continuent d'émettre sur les mêmes fréquences. RTI 2, ex-TV2 a commencé à émettre depuis le 3 octobre. Pour l'heure, cette chaîne de télé ne couvre qu'Abidjan et ses environs. Les responsables promettent d'étendre la couverture progressivement sur tout le pays. Ensuite, RTI 2 sera sur le bouquet Canal+. Quelque 5 milliards de francs CFA ont été mobilisés pour l'équipement de la RTI, plus précisément celui de la télévision, qui a été un champ de bataille durant la crise post-électorale. Du matériel de pointe, dit-on, pour donner à la RTI, une dimension d'envergure.

Si le résultat, côté images, est satisfaisant, force est de constater que des défaillances techniques ont marqué ce retour. Notamment, les interruptions subites des émissions ou encore la défaillance des circuits son et/ou images.

Autre fait marquant de ce retour de la RTI, c'est l'absence de certains visages bien connus de la maison. Des icônes tels que Lassiné Fofana et Ahoua Ehoura, deux présentateurs du « 20 heures » de la Première chaîne de télévision, très appréciés des téléspectateurs, ont disparu du petit écran pour des raisons qui varient selon le camp dans lequel on se situe et qui continuent d'animer les discussions.

Là où il n'y a pas débat, c'est sur le cas Hermann Aboa. Ce journaliste pro-Gbagbo, qui animait l'émission « Raison d'Etat » pendant la crise, séjourne actuellement dans les geôles de la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (Maca). On lui reproche ses accointances avec l'ex-régime. Serge Boguhet et Germain De Guézé, tous deux cameramen à la RTI, pris aux côtés de Gbagbo le 11 avril, sont toujours détenus dans le nord du pays.

Des programmes sans surprise

Du côté des émissions, pas de changement véritable. Au fil du temps, les productions phares tels que « Tempo », animé par Didier Bléou ; « Samedi, ça me dit », de Touré Aboubakar, tiennent toujours la route et sont aujourd'hui de véritables institutions. Les films-documentaires reviennent en force sur les antennes de la télévision nationale, même si leur rediffusion est quelquefois excessive. Là où les téléspectateurs ont été dribblés, c'est au niveau des émissions de vacances. Point de « Wozo », le préféré des tout-petits. « Podium » et « Variétoscope », qui mettaient en valeur les musiciens en herbe et les chorégraphes, ne sont pas au rendez-vous cette année. La raison est toute simple, il n'y a pas eu de vacances en Côte d'Ivoire. Ou du moins, les vacances ont été préconsommées pendant la crise.

Dès son retour, la RTI, plus précisément les antennes de la télévision, a décidé de donner la parole aux membres du gouvernement. Plusieurs ministres dont Me Jeannot Ahoussou (Garde des sceaux, ministre de la Justice), Hamed Bakayoko (Intérieur) et Gaoussou Touré (Transports) sont déjà apparus dans l'émission « RTI1 reçoit ». Cette tribune leur a permis d'expliquer aux Ivoiriens la vision du gouvernement dans leurs domaines respectifs ; et de répondre aux préoccupations des téléspectateurs, qui ont la possibilité de poser toutes leurs questions par appels téléphoniques.

Un nouveau directeur général

Autre fait majeur, le limogeage de Pascal Brou Aka. Nommé par décret présidentiel pendant le séjour du président Alassane Ouattara au Golf Hôtel en décembre 2010, Brou Aka Pascal a été remercié de son poste de directeur général le 31 juillet et remplacé par Aka Sayet Lazare, qui avait en charge la Première chaîne de Télévision. En somme, Pascal Brou Aka qui incarnait la RTI nouvelle, ne l'aura jamais véritablement dirigée. Parce que son limogeage a été effectué alors que le sigle TCI continuait toujours de s'afficher sur les canaux de la télévision nationale. C'est-à-dire bien avant le retour officiel de la RTI. Où celui qui a présenté le face-à-face Gbagbo-Ouattara, le jeudi 25 novembre, occupe les fonctions de Président du conseil d'administration depuis le 5 septembre dernier.

Aurélie N'Zraman

Le statut d'association en Côte d'Ivoire

L'association est le type d'organisation humaine la plus courante. On la rencontre dans tous les domaines de la société. A cet effet, nous vous proposons un petit rappel de ses règles de constitution, mais également de ses droits et obligations.

Il existe une pléthore d'associations dont la diversité concerne aussi bien les jeunes des quartiers que les associations de ressortissants pour le développement de leurs départements, les associations religieuses, les ONG (Organisations non gouvernementales), les syndicats, les partis politiques, ou encore les fédérations et les clubs sportifs…
Il convient de reconnaître que bon nombre de ces associations n'existent pas juridiquement mais constituent des associations de fait. Ceci par méconnaissance ou négligence de l'application des règles de leur constitution, qui sont pourtant assez simples. Une fois l'association crée, il convient d'en connaître les droits et obligations.

Définition

L'association se définit de façon générale comme la réunion de deux ou plusieurs personnes qui mettent en commun leurs ressources pour atteindre un but commun autre que le partage de bénéfices ou profits. Cette mise en commun doit être matérialisée par une convention appelée **statuts**, qui présente le nom, les buts et objectifs de l'association, le mode d'organisation et de fonctionnement, les moyens d'actions et de financement…
L'association peut comporter des personnes morales qui agissent au travers de représentants personnes physiques.
Le point central et caractéristique de l'association est **l'absence de recherche d'un profit pécuniaire pour les membres** à travers les actions qu'ils entendent mener de concert. Cela ne signifie pas que l'association ne peut pas réaliser des bénéfices, mais simplement qu'elle ne peut les distribuer entre ses membres sous peine de perdre sa qualité et d'être considérée comme une société commerciale.

Processus de création

La création des associations est soumise à la formalité de la **déclaration préalable.** Il en résulte que les associations se forment librement par l'adoption de leurs statuts par les membres et le dépôt de ses statuts à la Préfecture du siège social contre récépissé. Il appartient aux autorités administratives non pas d'autoriser l'exercice des activités des associations mais de les interdire si elles estiment que la création desdites associations est contraire à la loi.
Deux mois après le dépôt de la déclaration, les associations peuvent commencer à exercer leurs activités. Il y a cependant une exception à ce principe. Il s'agit du cas des **associations étrangères** qui sont soumises à la **formalité de l'autorisation préalable** avant le début de l'exercice de leurs activités. Sont qualifiées associations étrangères celles qui ont leur siège social en dehors de Côte d'Ivoire ou qui, bien qu'ayant leur siège social en Côte d'Ivoire, sont administrées par des étrangers ou dont au moins le quart des membres est étranger.

Les deux types d'association

- L'association déclarée : c'est le droit commun de toutes les associations, créées conformément aux prescriptions légales. Cette catégorie comprend donc toutes les associations qui ne sont pas reconnues d'utilité publique.

- Les associations reconnues d'utilité publique : cette reconnaissance concerne les associations déclarées dont la mission d'intérêt général ou d'utilité publique à l'attention de la population ivoirienne a été prouvée. La reconnaissance d'utilité publique est accordée par décret pris en Conseil des ministres sur rapport du ministre de l'Intérieur. Les conditions d'obtention sont très strictes en raison de la nature des avantages qui en résultent.

Droits et obligations

Le régime juridique des associations est très simple.
Au titre des droits, la personnalité juridique acquise par l'association au moyen de sa déclaration lui permet d'ouvrir un compte en banque et recevoir des subventions, des dons, acheter, vendre, louer, hypothéquer, effectuer tout placement sans avoir à solliciter d'autorisation auprès des pouvoirs publics. Une association déclarée peut également exercer une action en justice dès lors qu'elle a subi un préjudice. Elle peut avoir du personnel salarié et percevoir des revenus des activités qu'elle exerce.
L'association n'est pas soumise aux impôts sur le bénéfice industriel ou commercial, ou sur le bénéfice non commercial. Outre ces droits, l'association reconnue d'utilité publique dispose d'avantages plus importants, notamment en matière d'exonérations sur les taxes et droits de douane.
Au titre des obligations, les associations sont tenues d'informer les autorités administratives des modifications qui interviennent dans leurs structures et dans leurs statuts. Mais la principale obligation consiste dans le respect de l'objet non lucratif de l'association.
Le statut associatif ne se prête pas du tout à l'exercice d'une activité commerciale et la création d'une filiale peut permettre à l'association de transférer dans celle-ci une activité pouvant devenir lucrative à terme. L'association risquerait, en l'absence de filialisation, d'être assimilée à un commerçant, sans pour autant bénéficier des droits qui y sont attachés. Elle ne pourrait ainsi bénéficier du statut des baux commerciaux mais serait par contre soumise aux règles sur le redressement ou la liquidation judiciaire des entreprises.
- Pour plus d'informations, contacter la Préfecture d'Abidjan, service des associations.

Maître Dognima Simon Silué,
avocat à la Cour

SELV

SOCIÉTÉ EUROAFRICAINE
DE LOCATION DE VOITURES
CÔTE D'IVOIRE

Bureaux et Central de Réservation
Avenue du Général de Gaulle, Immeuble NOVOTEL
01 B.P. 4248 ABIDJAN 01
L.D. : (225) 20 32 80 07 / 20 37 75 90
20 31 80 00 poste 2723 - Fax : (225) 20 32 66 75
Bureaux ouverts de 7h30 à 12h et de 14h30 à 18h30
Dimanche et jours fériés de 8h à 12h sur réservation
Aéroport : 21 27 72 73 ouvert 24/24 sur réservation
E-mail : selvci@aviso.ci ; selvci@yahoo.fr

TARIFS HORS TAXES EN F CFA (à majorer de 18% de TVA)
Nous consulter pour les tarifs forfaitaires et longues durées

Catégorie	MODELES (ou similaire) suivant disponibilité	FORFAIT JOURNALIER de 50 Km	PRIX PAR KILOMETRE supplémentaires	RACHAT PARTIEL DE FRANCHISE ACCIDENT (CDW) Abidjan par jour	RACHAT PARTIEL DE FRANCHISE ACCIDENT (CDW) hors Abidjan par jour	RACHAT PARTIEL DE FRANCHISE VOL (TP) par jour	ASSURANCE PERSONNES TRANSPORTEES par jour
A	Peugeot 206 A/C 1,1 litre 1100 CC	23.800	250	5.700	7.985	2.800	2.500
B	Peugeot 206 A/C XR Essence	26.750	275	6.700	9.000	2.800	2.500
C	Peugeot 207 - TOYOTA YARIS Essence	28.250	285	6.850	9.150	2.800	2.500
D	Peugeot 207 - TOYOTA COROLLA Essence ou Diesel	29.800	300	6.950	9.350	2.800	2.500
E	Peugeot 407 - TOYOTA AVENSIS Essence ou Diesel	42.950	460	7.300	9.990	2.800	2.500
F*	Peugeot 607 SR A/C	49.320	510	8.000	10.950	2.800	2.500
G*	TOYOTA HILUX double cabine 4x4 A/C 5 places	40.900	445	7.300	9.500	2.800	2.500
H*	PAJERO 4x4 7 places TOYOTA PRADO 7 places	49.950	560	10.500	11.800	2.800	2.500

* Avec chauffeur uniquement

L'hévéa, nouvel or blanc ivoirien

Après avoir acquis sa renommée dans le secteur du café et du cacao, le groupe Sifca s'est recentré en 1999 dans la culture du sucre de canne, du palmier à huile et de l'hévéa. Gros plan sur un de ses emblèmes, la Société africaine de plantations d'hévéas (Saph), qui participe au rayonnement de la culture de l'hévéa en Côte d'Ivoire. Une société qui dispose d'un outil industriel performant et qui doit également ses résultats au travail de collaboration mené auprès des planteurs privés, notamment au sein des communautés villageoises.

La Côte d'Ivoire occupe aujourd'hui le septième rang mondial et le premier rang africain des producteurs d'hévéa. Une performance que le pays entend bien conforter dans un contexte de forte demande sur le plan international, et qui résulte à la fois des investissements industriels qui ont été consentis ainsi que des programmes d'incitation développés à l'endroit des planteurs indépendants. Pour ces derniers, la Société africaine de plantations d'hévéas (Saph) a toujours été un partenaire privilégié, assurant à la fois la collecte de la production et un encadrement technique qui a permis d'améliorer les performances des cultivateurs d'hévéa dans l'ensemble des bassins hévéicoles du pays.

Cet accompagnement procède d'un intérêt commun. En effet, pour optimiser au mieux ses capacités de production, la Saph couvre environ 60% de ses besoins en matière première par des achats effectués auprès de milliers de planteurs indépendants, notamment au sein des communautés villageoises. Et aujourd'hui, si la filière participe de plain-pied à la production de la richesse nationale, elle s'impose plus que jamais comme un vecteur de développement en milieu rural. Mais l'épopée de l'hévéa en Côte d'Ivoire impose un retour sur une histoire qui a débuté à la veille de l'indépendance du pays.

De l'Asie à la Côte d'Ivoire

L'hévéaculture est apparue en Côte d'Ivoire dans les années 1950, impulsée notamment par des sociétés privées telles que la Compagnie des caoutchoucs du Pakidié, et surtout la Société africaine de plantations d'hévéa, filiale de la Société indochinoise de plantations d'hévéa, qui deviendra ensuite la Société internationale de plantations d'hévéa (Siph). En effet, la colonisation française, qui avait de longue date exploité cette culture dans les territoires qu'elle occupait alors en Indochine, cherchait de nouvelles zones d'implantation pour la culture de l'hévéa. Or les conditions agroclimatiques très favorables dont bénéficie la Côte d'Ivoire (qui faisait alors partie de l'Afrique occidentale française) permettaient d'envisager un développement prometteur de cette culture. Restait cependant à résoudre la question de l'ensemencement, et c'est donc du Vietnam que provinrent les trois millions de graines qui allaient donner naissance aux premières pépinières ivoiriennes de la Saph.

Au lendemain de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, la politique de développement de l'hévéaculture peut difficilement se passer de l'investissement public. Celui-ci va être opéré sous l'égide de la Saph, alors société mixte. Parallèlement, le tout premier projet d'introduction et de développement de l'hévéaculture en milieu villageois est réalisé en 1968 et 1969 à Anguededou, à proximité d'une plantation créée deux ans auparavant par l'Etat.

Dans la décennie suivante, les autorités du pays décident de booster la production de l'hévéa afin de diversifier les ressources liées aux cultures de rente. En 1978, avec le soutien de bailleurs de fonds comme la Banque mondiale et la Caisse française de développement (CFD), l'Etat ivoirien va passer à la vitesse supérieure en lançant un vaste programme de mise en place de plantations villageoises d'hévéa. Des programmes de plus grande envergure vont ainsi voir le jour dans le sud-est du pays, toujours sous l'égide de la Saph.

Des fonds publics jusqu'à la libéralisation du secteur

La promotion de l'hévéaculture va se poursuivre dans les années 1980, soutenue notamment par les bailleurs de fonds. L'hévéaculture familiale témoigne alors d'une dynamique certaine, dans un environnement institutionnel où l'Etat continue de faire figure de « père protecteur ». Pour autant, durant ces années 1980, les priorités de politique agricole de l'Etat ivoirien et du Président Houphouët-Boigny sont toujours principalement centrées sur le cacao, même si l'on note aussi à cette époque des soutiens aux « plans palmiers », dédiés à la culture à la culture de l'huile de palme.

Les années 1990 vont véritablement rebattre les cartes de l'activité hévéicole, à l'aune des politiques de libéralisation de l'économie qui vont entraîner un réel désengagement de l'Etat. La filière est alors privatisée et se reconstruit peu à peu autour de l'Association des professionnels et manufacturiers du caoutchouc naturel (Apromac) qui rassemble les agriculteurs et les usiniers, et qui fixe les prix chaque mois sur la base des cours mondiaux. Avant ce tournant du millénaire, ce sont les plantations industrielles privées qui dominent en Côte d'Ivoire et les investissements sont constants. De fait, on s'attend alors à un effondrement de la production villageoise. Pourtant, celle-ci va poursuivre son développement. Cette croissance va aller crescendo au début des années 2000, à tel point qu'en 2005 la production issue des plantations villageoises va même dépasser celle des productions industrielles. Et actuellement, sur les 300 000 tonnes

Récolte mode d'emploi

L'objet de l'hévéaculture est de récolter le latex, ce liquide blanchâtre qui coule de l'arbre après une entaille (on parle alors de saignée) pratiquée aux heures fraîches sur son écorce. Une opération qui ne peut toutefois être pratiquée que lorsque l'arbre a atteint six ans d'âge. Chaque saignée se fait en enlevant entre 1 et 2 millimètres d'écorce selon la fréquence de l'opération, à une profondeur de 1 millimètre dans le cambium (tissu végétal qui marque la limite entre le bois et l'écorce). Le produit est récolté quatre heures après la saignée sous forme de latex ou deux jours après sous forme de coagulum (fond de tasse), comme c'est le cas en milieu villageois.

de matière première issue de l'hévéa produites en Côte d'Ivoire, plus de 60% sont issues des plantations familiales.

Le modèle des Unités agricoles intégrées de la Saph

Aujourd'hui, en Côte d'Ivoire, la Société africaine de plantations d'hévéas (Saph) est le grand maître d'œuvre du secteur. Elle est l'une des filiales de la Société internationale de Plantations d'hévéas (Siph), spécialisée dans la production, l'usinage et la commercialisation de caoutchouc naturel à usage industriel. La Siph, qui est elle-même une sous-holding du groupe Sifca depuis 1999, exploite plus de quarante mille hectares d'hévéas matures et dispose d'une capacité de production de 130 000 tonnes, répartie sur quatre pays : la Côte d'Ivoire via la Saph, le Ghana (avec la filiale Grel), le Nigeria (filiale REN) et le Liberia (filiale CRC). Le latex traité par le groupe dans ces quatre pays est issu pour moitié de l'exploitation de ses propres plantations d'hévéas, l'autre moitié provenant d'achats effectués auprès de planteurs indépendants. La production est principalement réservée à l'activité pneumatique sur le marché international. A ce titre, l'entrée de la société Michelin dans le capital de la Saph en 2002, a permis de conforter les débouchés commerciaux puisque près de 75% de la production de caoutchouc naturel est utilisée par le secteur de l'industrie pneumatique. En outre, grâce à ce partenariat stratégique, le fabricant français de pneus a mis à disposition les quatre plantations d'hévéas qu'il détenait au Nigeria.

En Côte d'Ivoire, la Saph peut s'appuyer sur une organisation qui est articulée autour de cinq complexes agro-industriels (Unités agricoles intégrées) situés dans le sud du pays : Bettié, dans le département éponyme ; Bongo, dans le département d'Alepe ; Rapides-Grah, au sud-ouest, à 80 km de San Pédro ; Toupah/Ousrou, dans le département de Dabou ; et Yacoli, au sud-ouest, entre Soubré et Gagnoa. Ces Unités agricoles intégrées comprennent le plus souvent une usine (sauf à Bettié), les habitations

MICRA 4

L'intuition citadine.
La nouvelle Nissan Micra est championne de la maniabilité en ville grâce à son rayon de braquage particulièrement réduit (4,5 m), un record chez les citadines. Pratique et bien pensée, la Nissan Micra 4 est aussi modulable. Totalement escamotable, sa banquette permet si besoin de dégager un plancher plat. Le volume du coffre passe alors de 265 à 1.132 litres.

NISSAN
SHIFT_the way you move

ATC Comafrique
Bd de Vridi, Zone Industrielle de Vridi - 01 BP 3727 Abidjan 01
Tél. : (225) 21 75 16 65 - Fax (225) 21 75 16 06 - site web : www.atc-comafrique.com

des travailleurs salariés du groupe, les plantations de la Saph, ainsi que des infrastructures dédiées (école, centre de santé, etc.) Puis, dans un périmètre plus large, sont implantées des plantations privées appartenant aux communautés locales, qui peuvent en outre bénéficier de l'accès aux services de l'Unité agricole intégrée, notamment aux écoles et aux centres de santé via un ticket modérateur.

Une politique sociale attractive

Du côté des cultivateurs salariés dans les plantations industrielles de la Saph, le dispositif est suffisamment attractif, notamment sur le plan de la couverture sociale. On note d'ailleurs que si les effectifs étaient, jusque dans les années 1980, souvent composés de travailleurs étrangers, notamment burkinabés, l'« ivoirisation » du secteur est en progression, fruit de meilleures rémunérations dans les plantations d'hévéa, dues à la concurrence et aux épisodes de hausse des prix du caoutchouc. Par ailleurs, le turn-over des personnels est devenu quasi inexistant, aux alentours de 2%.

Du côté des planteurs privés qui travaillent avec la Saph, on bénéficie également de prestations attractives : assurance maladie étendue à la famille, prêts pour la replantation, formation et sensibilisation aux nouvelles techniques, aides à la gestion, mise à disposition de matériel végétal à haut rendement et d'engrais… Certes, ces aides relèvent de la conscience que le travail de ces planteurs participe de la croissance de la Saph, mais elles s'inscrivent également dans une politique de développement durable dans laquelle le groupe Sifca est fortement engagé. Une logique soutenue par Franck Eba, directeur en charge de ce département : *« Si vous ne confortez pas votre ancrage territorial, si vous négligez le développement local sans tenir compte de votre responsabilité sociétale, vous ne pouvez pas assurer cette pérennité de votre activité. »*

Une responsabilité qui se décline aussi sur le plan environnemental puisque l'hévéa est développé sur des jachères existantes, protégeant les sols et séquestrant quelque huit tonnes de CO_2 par an et par hectare.

Les cadres à la rescousse

Entre les industriels et les planteurs en milieu villageois, l'essor de la culture de l'hévéa à l'aube des années 2000 ne pouvait laisser insensibles tous ceux qui étaient prompts à investir dans ce qui pouvait ressembler de près ou de loin à un nouvel Eldorado. Le profil sociologique de ces nouveaux planteurs va du cadre soucieux d'investir pour s'offrir quelques garanties de revenus pour ses vieux jours, jusqu'aux dignitaires de l'Etat (députés, ministres) attirés par la pérennité de cette manne. Pourtant un tel investissement suppose de s'armer d'un minimum de patience. Il faut en effet compter entre six et sept ans pour que les hévéas soient productifs. Mais passé ce cap, l'arbre le devient pendant plus de quarante ans, avec un rendement qui va même doubler à partir de la vingtième année d'exploitation. L'investissement se révèle donc payant pour qui peut investir, ne serait-ce que dans quelques dizaines d'hectares pour commencer, parfois hérités et laissés inexploités. Et là aussi, la Société africaine de plantations d'hévéas sait encourager les vocations comme en témoignent les différents séminaires qu'elle organise sur ses sites. Au menu, des exposés sur les nouvelles technologies et un passage en revue de l'expertise assurée par la Saph : préparation de la pépinière, planting, greffage, spécificité des différentes saignées… Sans compter la possibilité de se retrouver au sein du club Prestige, initié par la Saph qui regroupe les grands planteurs. De quoi rassurer les néophytes prêts à engager des fonds mais souvent démunis sur le plan des connaissances techniques.

De la qualité de la saignée dépend la quantité de matière première récoltée. Ici, une saignée en spirale descendante, opérée sur la moitié de la circonférence de l'arbre.

Des objectifs toujours à la hausse

Entreprise au capital de 14,6 milliards de francs CFA, cotée à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan, la Saph est aujourd'hui propriétaire de 21 500 hectares de plantations industrielles qui font travailler quelque 6 100 employés. Si elle peut se targuer d'une production qui s'élève à 99 000 tonnes usinées par an, ses objectifs ne s'arrêtent pas là puisqu'elle vise à produire un million de tonnes de caoutchouc naturel d'ici 2030. Un objectif amitieux qui repose plus que jamais sur un pari commun, partagé entre la société et les planteurs privés – à qui la Saph a acheté 61 000 tonnes de caoutchouc sec en 210. Mais aussi un pari réalisable compte tenu de la demande internationale et d'une concurrence qui touche à ses limites. En effet, la saturation des terres dans les pays asiatiques, en ce qui concerne leurs plantations industrielles, entraîne une raréfaction des surfaces appropriées. Par conséquent, il n'est pas interdit de penser que l'Afrique de l'Ouest puisse devenir un grand pôle émergent du développement hévéicole dans le monde. De quoi envisager l'avenir sous les meilleurs auspices.

Didier Bras

La Saph en chiffres*

Evolution du chiffre d'affaires
(en millions de FCFA)
104 941 (2008)
75 609 (2009)
140 238 (2010)

Répartition du capital social
68,1% (Siph)
19,3% (public BRVM)
9,9% (Compagnie financière Michelin)
2,7% (autres investisseurs privés)

* Donnees 2010

Les acteurs de la filière

Ils sont réunis au sein de l'Association des professionnels du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire (Apromac), créée en octobre 1975. Cette association regroupe l'ensemble des catégories professionnelles de la filière (usiniers, manufacturiers, chercheurs, planteurs non usiniers). En 2009, l'Apromac a lancé un Fonds de développement de l'hévéa, programme sur dix ans qui vise à créer 300 000 hectares d'hévéa.

Les usiniers du caoutchouc naturel
- SAPH (Société africaine de plantations d'hévéa)
  01 BP 1322 Abidjan 01. Tél. : 21 75 76 76
- SOGB (Société des caoutchoucs de Grand-Bereby)
  01 BP 365 San Pedro 01. Tél. : 34 72 15 00
- TRCI (Tropical Ruber Côte d'Ivoire)
  01 BP V 172 Abidjan 01. Tél. : 23 45 22 63
- CCP (Compagnie de caoutchouc de Pakidié)
  01 BP 1191 Abidjan 01. Tél : 20 30 51 17 18
- CHC (Compagnie hévéicole de Cavally)
  04 BP 161 Abidjan 04. Tél. : 21-24-04-50
- Hevetec (Société de production de caoutchouc naturel)
  17 BP 1336 Abidjan 17. Tél. : 22 42 90 20
- IDH (l'Ivoirienne d'hévéa)
  17 BP 46 Abidjan 17. Tél. : 22 47 64 16
- SAIBE : Société agricole et industrielle de Bettié

Les associations de planteurs privés
- Aprocanci (Association des producteurs de caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire)
- OPCN (Organisation des producteurs de caoutchouc naturel)

Les Instituts de recherche
- CNRA (Centre national de recherche agronomique)
  01 BP 1740 Abidjan 01. Tél. : 23 47 24 24
- Hevego (Société hévéicole du Go)
  01 BP 7572 Abidjan 01. Tél. : 22 40 09 00

Les sociétés commerciales
- CDC (Centrale de commercialisation du caoutchouc naturel)
  08 BP 893 Abidjan 08. Tél. : 20 21 60 75 / 20 22 70 67
- Latex Ivoire (Société de développement de l'hévéaculture)
  BP 1814 Gagnoa. Tél. : 32 77 26 21/ 23 46 69 96

Les structures associées
- FISH (Fonds interprofessionnel de solidarité hévéa)
- APPH (Association professionnelle pour la promotion hévéicole)
- FIRCA (Fonds interprofessionnels pour la recherche et le conseil agricoles)

Comafrique

Technologies

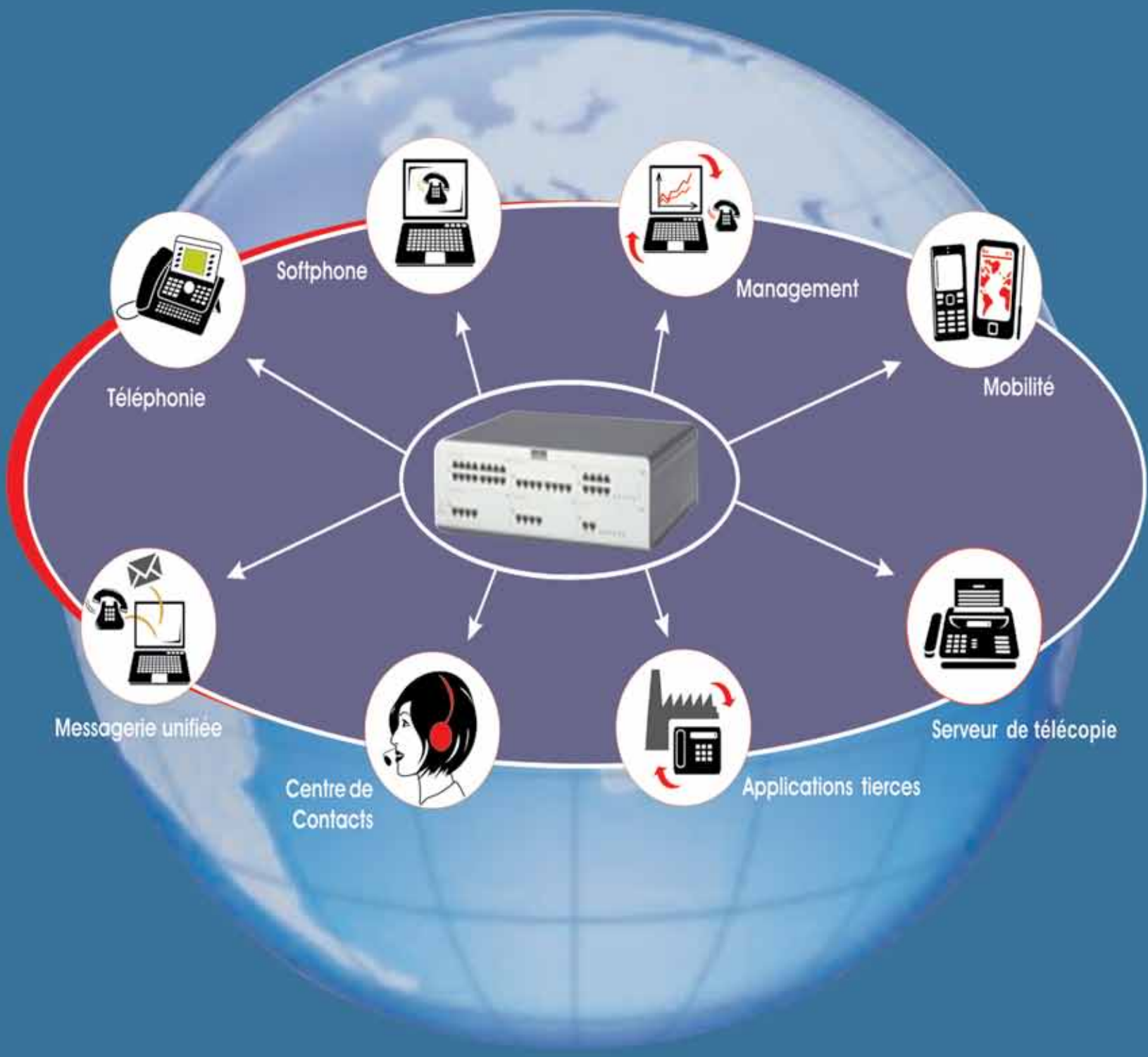

LA PERFORMANCE SANS LIMITE, LA SOLUTION FUTURE

Reprise de l'économie ivoirienne

Un nouveau cap

La Côte d'Ivoire est sous la direction d'un nouveau gouvernement depuis avril 2011, signe de la fin de la longue crise dans laquelle le pays s'est trouvé englué depuis septembre 2002. Désormais présidé par le docteur ès économie Alassane Dramane Ouattara, elle se rêve en économie émergente. Passage en revue des atouts dont elle dispose pour atteindre ses objectifs.

Les nouvelles ambitions de l'économie ivoirienne sont affichées ! Consacrées par le Premier ministre français, François Fillon, lors d'un passage remarqué sur la terre ivoirienne, elles ont été reprécisées en septembre dernier par le président de la République à la tribune des Nations unies. Une manière d'indiquer à la communauté internationale, fortement engagée aux côtés de la Côte d'Ivoire, les perspectives que devront servir son assistance et ses concours financiers.

Objectif, devenir une économie à l'horizon 2020

La 129e place. C'est aujourd'hui le classement 2011-2012 de l'économie ivoirienne dans le top de la compétitivité générale mondiale qu'établit chaque année le Forum économique mondial. C'était également son rang l'année dernière. Mais de source proche du ministère de l'Economie et des Finances, on prend le pari d'une amélioration de ce classement *« dès l'année prochaine »*. Et pour cause, toutes les énergies devront être déployées pour que le pays soit admis, *« à l'horizon 2020, comme une économie émergente »*. L'allègement du stock de sa dette extérieure, attendu pour l'année prochaine dans le cadre de l'initiative pour les Pays pauvres très endettés (PPTE), devra dégager pour le gouvernement *« une importante marge de manœuvre lui permettant d'accroître sa capacité d'investissement et entreprendre les reformes nécessaires pour booster la compétitivité de notre économie »*, assure la même source.

Un contexte difficile au départ

La Côte d'Ivoire est donc résolue à tenir son rang de leader économique de la sous-région ouest-africaine. Et pour poser les premiers jalons de la construction de sa condition prochaine d'économie émergente, les nouvelles autorités politiques ont adopté pour leurs neuf mois de pleine gestion – d'avril à décembre 2011 –, un budget de 3 050,4 milliards de francs CFA. Une enveloppe quelque peu généreuse élaborée à partir d'un cadrage macro-économique que le ministre de l'Economie et des Finances, Charles Koffi Diby, avait alors présenté comme suit : *« Sur le plan national, l'activité économique restera marquée par la crise post-électorale avec de graves conséquences sur la situation économique, entraînant une croissance négative de 6,3%, soit une perte de 8,7 points et de 10 points respectivement par rapport à 2010 et 2009. Ce recul est essentiellement lié à la reprise timide de l'activité économique attendue dans les secteurs tertiaire et secondaire et, dans une moindre mesure, dans le secteur primaire. En effet, l'activité tertiaire serait en baisse de 13,4% en 2011 contre une hausse de 2,7% en 2010, sous l'effet des perturbations subies par l'ensemble des sous-secteurs du transport, des télécommunications, des services et du commerce. Ces perturbations sont en rapport avec les pillages des entreprises et les désagréments dans le trafic routier ».*

Une inflation mesurée

Au-delà de ces prévisions concernant l'activité du tertiaire en Côte d'Ivoire, le ministre est également revenu sur le bilan industriel et agricole du pays : S'agissant du secteur secondaire, il est attendu en recul de 8,4% eu égard à la destruction de nombreuses unités de production, aux difficultés d'approvisionnement des industries en intrants et aux préjudices subis par certaines entreprises de construction, entraînant un ralentissement dans le BTP. Quant au secteur primaire, il devrait enregistrer une baisse de 0,3% en raison du repli de l'agriculture d'exportation (-6,7%) et de l'extraction minière (-7,7%). En effet, la chute attendue est imputable à l'abandon des plantations du fait de la crise post-électorale, et à la contraction projetée de la production de pétrole et de gaz en rapport avec les fermetures et arrêts récurrents des puits pétroliers pour des travaux ainsi qu'au report des investissements sur des puits gaziers.

Toutefois, l'agriculture vivrière enregistrerait une hausse de 3% en raison de la redynamisation des projets vivriers et de la bonne pluviométrie. Enfin, en ce qui concerne le coût de la vie et les indicateurs du commerce extérieur, le ministre a souligné que « l'inflation devrait ressortir autour de 3% contre 1,8% en 2010 en liaison avec la hausse du cours du pétrole sur le marché international.

Concernant les échanges extérieurs, les exportations connaîtraient un repli de 2,5% contre 1,7% en 2010, en liaison avec la baisse de production des principaux produits d'exportation. Quant aux importations, elles devraient se situer en baisse de 10,3% contre une hausse de 4,1% en 2010, en raison des difficultés de trésorerie évoquées par les opérateurs économiques qui ont subi des dégâts et de l'attentisme qu'observeront certains au regard de la situation sécuritaire… »

Des efforts qui commencent à payer

Réel motif de satisfaction, ce panorama un peu gris présenté en mai dernier a connu une relative amélioration. Les efforts du gouvernement pour relancer l'activité économique et rétablir un climat général de sécurité et de paix sociale ont commencé, semble-t-il, à payer. Un signe est le succès qu'a connu l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne dénommé « TPCI 6,50 % 2011-2016 », lancé par le Trésor public pour mobiliser, entre le 29 août et le 12 septembre 2011, 100 milliards de francs CFA au minimum. Et qui s'est soldé par la mobilisation de plus de 160 milliards de francs CFA, attestant, soutient-on au niveau de la direction générale du Trésor Public, que *« non seulement la qualité de la signature de l'Etat est intacte, mais aussi que notre économie, en plus de retrouver rapidement son dynamisme, continue d'inspirer confiance eu égard à la solidité de ses fondamentaux »*.

Le gouvernement et les équipes du Fonds monétaire international (FMI) ont indiqué, à la mi-septembre qu'à fin 2011, la croissance de l'économie, bien qu'elle demeurera négative, *« devrait ressortir à -5,8% contre -6,3% initialement »*. Mme Doris Ross, chef de la mission du FMI qui a séjourné en Côte d'Ivoire du 31 août au 15 septembre 2011 pour engager avec les autorités ivoiriennes, des discussions sur un programme économique et financier triennal en faveur de la Côte d'Ivoire, a expliqué que *« la reprise a été plus rapide que prévu, la production industrielle de juin ayant atteint 95 % du niveau de l'année précédente, contre 50 % en avril. L'actuelle campagne agricole devrait également être solide. Les prix à la consommation, qui avaient accusé une forte poussée durant la crise, s'inscrivent désormais en baisse »*.

S'adossant à ces tendances, le gouvernement ivoirien et le FMI projettent *« qu'en 2012, le taux de croissance de l'économie ivoirienne atteindrait +8,5% grâce au rattrapage de l'économie après la crise post-électorale intervenue en 2011 »*. Ainsi, l'horizon économique de la Côte d'Ivoire serait donc très prometteur. Ce qui justifie valablement les ambitions des autorités du pays, ainsi que de la communauté des bailleurs de fonds, mobilisée pour lui apporter son soutien sous diverses formes.

Lazare Kouamenan

J.L. Billon

« Je crois en la capacité du pays à se relever »

Rencontre avec Jean-Louis Billon, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Côte d'Ivoire, premier représentant d'un secteur privé en première ligne pour relancer la machine économique ivoirienne. Rôle de la Chambre, situation des entreprises affectées par la crise, perspectives d'avenir, un entretien pour mieux comprendre les enjeux sur le terrain.

Pouvez-vous revenir sur les origines de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire ?
Celle-ci est née en 1908, à l'époque de la colonisation française ; la Côte d'Ivoire faisait alors partie de l'Afrique occidentale française (AOF). Nous avons donc fêté son centenaire il y a trois ans. Il convient de rappeler que les différents pays qui composaient l'AOF ont été dotés de chambres de commerce quasiment en même temps. En Côte d'Ivoire, la première a vu le jour à Grand-Bassam, qui était alors la capitale du pays. Le bâtiment où nous nous trouvons aujourd'hui, à Abidjan, date de 1926.

Quelles sont ses principales missions ?
Nous menons tout d'abord une mission de représentation du secteur privé, qui se traduit par un dialogue, d'interface, avec les pouvoirs publics afin de représenter les intérêts de ce secteur privé sans occulter ceux de l'Etat. En notre sein, celui-ci regroupe les petites, moyennes et grandes entreprises évoluant dans les activités de commerce, d'industrie et de services. Nos chambres sœurs sont la Chambre d'agriculture et la Chambre des métiers. Dès lors que vous couvrez le commerce, l'industrie, les services, l'agriculture et l'artisanat, vous êtes représentatifs de l'ensemble de l'ossature économique d'un pays.
Notre deuxième mission repose sur l'appui aux entreprises. Cet accompagnement s'opère depuis leur création jusqu'à leur transmission, voire leur extinction, via un travail de conseil. Nous aimerions d'ailleurs faire davantage en ce sens, car notre accompagnement se chevauche parfois avec celui d'autres services de l'Etat. A titre d'exemple, les registres de commerce étaient initialement délivrés à la Chambre de commerce, ce qui est somme toute logique. Ce n'est plus le cas aujourd'hui puisqu'ils sont délivrés au greffe du tribunal d'Abidjan. Toutefois, ceci est amené à changer puisque des tribunaux de commerce doivent bientôt voir le jour.
Nous avons en outre une mission de gestion de services concédés par l'Etat à la Chambre ; il s'agit en l'occurrence de services d'intérêt public. En effet, l'Etat, trop centralisé, ne peut gérer un certain nombre d'entre eux. Sachez par exemple que les aéroports, les ports, les palais des congrès, les parcs d'exposition, les foires sont très souvent gérés par des Chambres de commerce.

La Chambre est-elle également engagée dans des processus de formation ?
Oui, tout à fait et vous pointez-là une de nos missions à laquelle nous accordons la plus grande importance. Nous assurons des formations premières, c'est-à-dire des formations diplômantes, jusqu'au perfectionnement via la formation continue. Nous formons ainsi ceux qui doivent assurer la gestion, la pérennité et la compétitivité de nos entreprises. Très proches du monde des affaires, les Chambres sont les mieux placées pour remplir ces missions. Ce n'est pas un hasard si une grande école de commerce comme HEC est placée sous la tutelle de la Chambre de commerce de Paris, si l'Essec est adossée à celle de Versailles, sans compter une myriade d'écoles supérieures de commerce liées à d'autres chambres de commerce.

Qu'en est-il justement des partenariats que vous menez sur ce plan ?
Nous avons des partenariats directs avec d'autres établissements, dont HEC pour le club HEC Executive Abidjan. Nous sommes également partenaires naturels des chambres consulaires africaines et francophones, et la CPCCAF (conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones) est un justement un acteur essentiel dans le partage d'informations et d'activités de nos institutions. Nous avons en effet les mêmes missions que toutes ces chambres, et il est naturel que nous puissions échanger sur la base de nos expériences respectives.

Combien de membres la CCI compte-t-elle ?
A l'instar de toute chambre consulaire, nous n'avons pas de membres mais des ressortissants. Lorsque les entreprises s'inscrivent au registre du commerce, elles deviennent de fait ressortissantes de notre chambre. On estime aujourd'hui leur nombre à environ 15 000. Soit une diminution notable depuis quelques mois puisque nous étions montés à 26 000 entreprises avant la crise, pour redescendre ensuite à 13 000. Mais nous avons bon espoir de voir leur nombre doubler, voire tripler très rapidement.

Cette progression du nombre d'entreprises ne passe-t-elle pas par la lutte contre le secteur informel ?
Permettez-moi une nuance. Il ne s'agit pas d'une lutte contre l'informel mais d'un accompagnement de l'informel vers le formel.

Votre formulation est digne d'un diplomate…
Il n'empêche que c'est la réalité. Certains ont recours à l'informel à défaut d'avoir eu accès à l'alphabétisation, à l'éducation. D'autres ne sont tout simplement pas au fait des modalités de création d'une entreprise. Je soutiens donc qu'il s'agit d'un rôle d'accompagnement et non de lutte contre l'informel. A ce titre, nous avons donc un grand défi d'information à relever. La CCI-CI est administrateur de plusieurs universités, centres de formation ou conseils de gestion, notamment l'université internationale de Grand-Bassam (UIGB), l'Université de Cocody, celle d'Abobo ou le Centre africain d'études supérieures en gestion (Cesag) de Dakar ; et nous en profitons bien sûr pour y transmettre nos informations en la matière..

Avez-vous des représentations à l'étranger ?
Nous avons une Délégation à Paris, au sein de l'antenne économique de l'ambassade de Côte d'Ivoire, qui fonctionne au plan administratif sur les mêmes bases que les délégations régionales. C'est un début et dans le cadre de la nouvelle stratégie de la Diplomatie du Gouvernement, nous avons fait nos recommandations et comptons bien travailler pour être présent dans bien d'autres zones du monde.

Quelles sont les ressources de la CCI en Côte d'Ivoire, comment est-elle financée ?
Nous disposons des ressources directes, qui proviennent de la gestion des services concédés. Par ailleurs, à terme, une partie de nos financements pourrait être rétablie par prélèvement d'impôts sur la base du principe des centimes additionnels. Nous travaillons sur le rétablissement de ce mécanisme qui porte sur une infime partie d'un impôt déterminé, que l'on affecte pour financer les chambres consulaires. Pour rappel, il s'agit d'un mécanisme très ancien qui permet de restituer aux créateurs de richesses, que sont les entreprises, une partie de cette richesse afin qu'elles puissent organiser leur secteur d'activité via les chambres consulaires.

Le pays vient de connaître des heures sombres qui ont affecté le rendement des entreprises. Plusieurs centaines d'entre elles se sont fait enregistrer auprès du Guichet d'enregistrement des sinistres que vous avez mis en place. Comment peut-on calculer de manière réaliste les pertes subies ?
Dans un premier temps, nous avons demandé aux entreprises de se signaler auprès de nos services en mentionnant les pertes qu'elles avaient subies sur le plan du matériel et de leurs stocks. Elles nous ont apporté leurs comptes, leurs déclarations de pertes et de dégâts validés par un constat d'huissier. Rappelons que les pertes occasionnées sont de plusieurs natures, dont la plus importantes est celle des pertes matérielles réelles.
Pour les entreprises qui ont une perte de chiffre d'affaires, il est évident que la chambre les prend en compte et nous avons proposé des lignes de crédit spécifiques pour ce type d'entreprises. En effet, beaucoup d'entreprises nous ont apporté leurs pertes d'exploitation, qui sont impossibles à prendre en compte. Il est bien triste de le constater mais l'Etat lui-même a connu une perte d'exploitation puisque l'activité s'est complètement arrêtée au plus fort des événements. C'est le lourd tribut des pays qui ont connu les affres de la guerre. Il est très aléatoire de chiffrer le montant des gains que l'on aurait pu enregistrer si l'on avait pu travailler durant cette période. Par contre,

les pertes matérielles sont plus facilement quantifiables. Globalement, nous avons dénombré 975 entreprises – qui emploient 75 000 personnes – ayant fait ces déclarations. Les dégâts évalués sont considérables, à hauteur de 260 milliards de francs CFA.

Que demande la CCI pour aider ces entreprises ?

Nous avons demandé d'indemniser les victimes des dommages subis. Nous savons bien que l'Etat connaît des difficultés sérieuses sur le plan de ses finances. Mais il s'agit de restaurer la confiance sur le plan intérieur comme auprès de la communauté internationale. Si nous parvenons à mener à bien ces programmes de dédommagement, ce sera aussi un signal fort en ce qui concerne la restauration de l'Etat de droit en Côte d'Ivoire. A certains moments, l'Etat a été défaillant en matière de sécurité et ce sont notamment les entreprises qui en ont payé le prix. Il faut que l'Etat prenne ses responsabilités et dédommage les entreprises. Ainsi, un investisseur étranger, comme un investisseur ivoirien, aura confiance en l'avenir, en son pays, en son Etat.

Pour autant, les entreprises sont pragmatiques et elles savent qu'elles ne seront probablement pas indemnisées à 100 %. Mais de nombreux pays ont connu des crises et ont su se relever justement parce qu'ils ont su redevenir des Etats de droit en dédommageant leurs entreprises. Je pense notamment à l'Ouganda ou au Mali. Je pense même à la Côte d'Ivoire qui, par le passé, a notamment dédommagé les commerçants dahoméens *(le Dahomey est aujourd'hui le Bénin, ndlr)* dans les années 60 des préjudices qu'ils avaient subis en 1958.

Cette indemnisation s'impose pour ceux qui ont tout perdu et qui ne peuvent relancer leur activité sans une aide directe. Pour les autres, qui ont pu poursuivre tant bien que mal, il convient de mettre en place des aménagements fiscaux – même répartis sur le temps – qui, sur un certain nombre d'années, leur permettront de se retrouver dans une position juste.

Le recours aux aménagements fiscaux va se traduire par un manque à gagner pour l'Etat qui a pourtant besoin de ces recettes pour répondre aux nécessités d'investissements sur le plan des infrastructures, de l'éducation, de la santé…

C'est pour cette raison que nous suggérons des aménagements sur plusieurs années, de sorte que cela ne pénalise pas l'Etat. Cela me semble parfaitement jouable. Sur deux, trois, voire quatre ans, l'économie va reprendre. Nous sommes passés par des situations inimaginables. De nombreux pays ont connu des guerres et la Côte d'Ivoire ne fait pas exception. Mais le fait de s'attaquer à la Banque Centrale, avec toutes ses conséquences, a conféré à la crise ivoirienne un caractère unique. Tous les secteurs ont souffert. Toutefois, ce pays a du ressort et je pense que dès 2012, nous allons connaître une forte croissance. A partir de 2013, si les choses se déroulent bien, nous serons capables d'afficher une croissance à deux chiffres.

Quelles sont aujourd'hui les priorités pour atteindre cet objectif de croissance ?

La Côte d'Ivoire a malheureusement accusé un retard très important durant ces dernières années, en partie en raison de la crise que nous vivons depuis une dizaine d'années. Mais avant cela, les problèmes financiers qu'a rencontrés le pays avaient stoppé notre processus de développement. Aujourd'hui sorti de cette crise, nous devons reprendre ce développement ! Il est nécessaire de réparer les nombreuses destructions occasionnées depuis 2002. Dans les zones Centre, Nord et Ouest, bon nombre de bâtiments administratifs ont été détruits et doivent être aujourd'hui entièrement rénovés ou reconstruits. La Côte d'Ivoire avait 15 millions d'habitants à la fin des années 80, elle en compte aujourd'hui plus de 20 millions. L'Administration doit s'adapter pour répondre à cette nouvelle donne ; c'est également le cas des infrastructures économiques. Nous devons reprendre le processus, reconstruire et rattraper notre retard. Tous ces éléments devraient concourir à booster notre économie et nous permettre d'atteindre cet objectif de croissance à deux chiffres.

Les perspectives à venir inclinent-elles à l'optimisme ?

Le retard le plus important dans notre économie, c'est cette perte de compétitivité ; et c'est là que nous avons besoin d'un outil industriel adapté pour pouvoir faire un bond. C'est une théorie que d'aucuns associent à l'avantage d'être en retard. Autrement dit, le bond technologique est tout de suite plus important car il se lit à l'aune du retard concédé. Il s'agit d'une situation qui permet aussi d'acquérir d'emblée les technologies les plus avancées alors que ceux qui cheminent progressivement les adoptent par étapes successives. Nous sommes aujourd'hui dans une position où la technologie des années 2015 doit pouvoir être mise en place en Côte d'Ivoire dès maintenant. Il faut se rappeler qu'au début des années 80, nous étions devant de nombreux pays d'Afrique du Nord comme la Tunisie, le Maroc, ou encore d'Asie du Sud-Est comme la Corée du Sud, Singapour ou la Malaisie. Aujourd'hui, ce sont de nouveaux pays industrialisés. Ce que la Côte d'Ivoire a été capable de faire à un moment de son histoire, elle peut le refaire aujourd'hui. C'est tout le défi qui nous attend. Je crois en sa capacité à se relever et nous devons nous apprêter à le faire.

Propos recueillis par Jean-Pierre Pont et Didier Bras

Assurance-crédit
Affacturage
Notation et information d'entreprise
Gestion de créances
Avec nous,
votre portefeuille clients
prend de la valeur.
Donnez de la visibilité à vos affaires, valorisez votre entreprise avec la Notation @rating Coface.
Evitez les impayés et externalisez tout ou partie de vos actions de recouvrement avec la Gestion de créances.
Dynamisez vos ventes et protégez votre entreprise du retard de paiement et du risque d'impayés avec l'Assurance-crédit.
Financez immédiatement vos créances commerciales et transférez vos charges et risques de recouvrement avec l'Affacturage.
Coface Services West Africa (CAMEROON Head Office) : Tél. : + 237 33 42 51 53 - Email : Coface_WestAfrica@coface.com
CÔTE D'IVOIRE : Tél. : + 225 22 41 67 03 • SENEGAL : Tél. : + 221 33 82 36 992 • BENIN : Tél./Fax : + 229 21 31 65 89
TOGO : Tél./Fax : + 228 220 89 58 • BURKINA FASO : Tél. : (226) 50 33 01 13
MALI : Tél./Fax : + 223 229 26 45 • GABON : Tél. : + 241 05 036 905
coface WEST AFRICA Services

En route pour un nouveau programme avec le FMI

Le soutien des bailleurs de fonds demeure indispensable pour soutenir la relance de l'économie. Si plusieurs mesures adoptées par le nouveau gouvernement ivoirien, notamment sur le plan de la fiscalité, de la finance et de l'environnement juridique, ont été saluées par les institutions de Bretton Woods, celles-ci soulignent que le pays doit encore mener à bien quelques grandes réformes, en particulier dans les filières café et cacao.

Mme Doris Ross, chef de la mission du FMI en Côte d'Ivoire (à gauche ci-dessus) aux côtés de Madani Tall, directeur des opérations de la Banque mondiale et du ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, M. Charles Koffi Diby (à l'extrême droite).

L'horizon économique de la Côte d'Ivoire est borné pour partie par l'atteinte par le pays du point d'achèvement de l'initiative PPTE, sésame pour voir alléger substantiellement le fardeau de sa dette extérieure. Conclure un programme avec les institutions de Bretton Woods est, dans cette perspective, déterminant. *« Après les efforts de restauration de l'appareil de production et de la paix sociale que nous avons entamé en 2011, la période qui commence en 2012 devrait être celle de la relance économique et du progrès social. L'année 2012 sera de ce fait une année de rattrapage de la forte décroissance enregistrée en 2011, et devra marquer le début de la mise en œuvre d'un programme économique et financier triennal 2012-2014, qui consacrerait le retour de la Côte d'Ivoire sur le sentier de la croissance »,* analyse un conseiller du ministre de l'Economie et des Finances.

Des projets d'infrastructure via un partenariat public/privé

La stratégie du gouvernement vise donc la reconstruction de l'économie après des années de crise intérieure, marquées par un faible niveau d'investissement, de croissance et d'emploi. Et afin de promouvoir un secteur privé dynamique capable de créer des emplois et de faire reculer la pauvreté, le gouvernement entreprendrait des réformes pour rendre l'économie plus efficiente. Il entend renforcer l'investissement public, dans la mesure du possible, en s'associant avec le secteur privé dans des projets d'infrastructure. Les choses sont à ce sujet sur la bonne voie. Du moins à en croire la dernière mission du FMI dont les conclusions sont optimistes.

Mme Doris Ross, chef de la mission qui a séjourné en Côte d'Ivoire de fin août à la mi-septembre 2011 pour jeter les bases d'un nouveau programme économique et financier triennal, apprécie à ce sujet que *« le gouvernement prévoit notamment des mesures destinées à accroître les recettes publiques en élargissant l'assiette fiscale ; à renforcer la gestion des finances publiques ; à parvenir à l'équilibre financier dans le secteur énergétique ; à réformer le système juridique, notamment en ce qui a trait aux activités commerciales, et améliorer le climat des affaires ; à assurer la viabilité à long terme des caisses de retraites publiques ; et à faire en sorte que le secteur financier ivoirien soit mieux à même de jouer son rôle d'intermédiation de l'épargne ».*

Des clés pour lever les verrous

Elle prévient toutefois que *« pour réaliser les objectifs fixés dans leur programme, les autorités devront non seulement assurer une mise en œuvre robuste des réformes, mais aussi améliorer l'environnement sécuritaire, notamment en ce qui concerne la circulation des biens et des personnes, et mener à bonne fin les élections législatives, actuellement prévues à la fin 2011 ».* Et d'insister sur le fait que *« pour atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), les autorités doivent miser sur les grandes réformes, en particulier dans les filières café et cacao ».* En attendant, le Fonds se satisfait de ce que *« pour 2011, la priorité immédiate du gouvernement en matière de politique économique est d'accompagner la reprise ».* Et note avec satisfaction que *« la loi de finances de 2011 parvient à concilier les allégements fiscaux pour promouvoir l'activité du secteur privé, et la nécessité de financer le rétablissement des services publics. Le gouvernement a réussi à obtenir une assistance extérieure à des niveaux exceptionnels et avec l'accord des créanciers extérieurs il est en mesure de financer un déficit considérable à partir d'un recours limité aux marchés financiers régionaux ».*

Des perspectives encourageantes

Pour les années à venir, Mme Doris Ross, n'a pas d'inquiétude pour la Côte d'Ivoire. *« En 2012 l'économie devrait s'engager dans une phase d'expansion, avec un taux de croissance de 8-9%, et un solde des transactions courantes qui deviendra déficitaire pour la première fois depuis plusieurs années. Les recettes publiques devraient se redresser – sans toutefois remonter aux niveaux d'avant la crise – et ainsi atténuer les tensions de financement. L'incorporation post-crise à la solde de l'État des anciens combattants et des enseignants précédemment non rémunérés du nord du pays aura pour effet d'accroître une masse salariale déjà lourde. Le gouvernement entend prendre en charge cette augmentation par une maîtrise rigoureuse des autres dépenses courantes, de manière à pouvoir dégager la marge de manœuvre budgétaire requise pour accroître l'investissement public à 5% du PIB (contre 3% en 2010) »,* soutient-elle. Dernière note d'espoir, Mme Ross est fortement convaincu qu'en *« 2013-14, la bonne mise en œuvre du programme gouvernemental devrait aboutir à un taux de croissance de l'ordre de 6%, et la progression continue des recettes devrait permettre de financer davantage d'investissements publics, pour atteindre un niveau de 7% du PIB en 2014 ».*

Lazare Kouamenan

Les mots-clés de l'économie

Economie digest

UBA Africash

L'Afrique... Unie par un service de transfert d'argent

UBA United Bank for Africa

United Bank for Africa vous propose UBA Africash, son nouveau service de transfert d'argent instantané.
Désormais, bénéficiez de nos tarifs réduits, pour tous vos transferts d'argent à travers le réseau UBA en Afrique.

Grille Tarifaire UBA Africash

Tranches d'envoi	Frais Zone UEMOA (en FCFA)	Frais Zone hors UEMOA* (en FCFA)
De 5 000 à 25 000	1 183 - 1 513	1 213 - 1 663
De 25 001 à 50 000	1 513 - 2 475	1 663 - 1 775
De 50 001 à 100 000	2 475 - 4 950	1 775 - 5 550
De 100 001 à 200 000	4 950 - 6 600	5 550 - 7 800
De 200 001 à 300 000	6 600 - 8 800	7 800 - 10 050
De 300 001 à 400 000	8 800 - 10 450	10 050 - 12 850
De 400 001 à 500 000	10 450 - 12 100	12 850 - 15 100
De 500 001 à 600 000	12 100 - 13 750	
De 600 001 à 700 000	13 750 - 17 050	
De 700 001 à 800 000	17 050 - 18 700	
De 800 001 à 900 000	18 700 - 20 350	
De 900 001 à 1 000 000	20 350 - 22 000	
De 1 000 001 à 1 500 000	22 000 - 30 250	
De 1 500 001 à 2 000 000	30 250 - 39 600	
De 2 000 001 à 2 500 000	39 600 - 47 850	
De 2 500 001 à 3 000 000	47 850 - 51 225	
De 3 000 001 à 3 500 000	51 225	

*Zone hors UEMOA : Transfert limité à 500 000 FCFA à l'envoi

INSTANT MONEY TRANSFER

Réseau UBA Africash en CI

Agence Principale – Bvd Botreau Roussel ; Agence Adjamé – Marché Gouro ; Agence Anono, près du marché d'Anono ; Agence Angré – Terminus du bus 82-81 ; Agence Vallon - Rue des jardins ; Agence Treichville – Face à Solibra ; Agence Koumassi – Rue Kahira ; Agence Gonzagueville – Terminus du bus 67

Réseau UBA Africash en Afrique

Bénin ; Burkina Faso ; Cameroun ; Congo Brazzaville ; Congo Kinshasa ; Côte d'Ivoire ; Gabon ; Ghana ; Guinée Conakry ; Kenya ; Libéria ; Nigeria ; Ouganda ; Sénégal ; Tanzanie ; Tchad ; Zambie

Siège Social : Immeuble Kharrat, Boulevard Botreau Roussel, Plateau - 17 BP 808 Abidjan 17

■ Afrique ■ Londres ■ New York ■ Paris

Tél : 20 31 22 22 web : www.ubagroup.com E-mail : ciccotedivoire@ubagroup.com

Africa's global bank

Les grands axes de l'activité économique et sociale ivoirienne à travers quelques mots clés. Pour tout comprendre des défis qui attendent le pays dans sa quête de développement.

Priorités pour la gestion 2011. Le gouvernement du président Alassane Dramane Ouattar a a indiqué qu'après la grave crise post-électorale qu'a traversée la Côte d'Ivoire, ses préoccupations centrales sont la normalisation de la situation sociopolitique et la relance rapide de l'activité économique. A cet effet, au plan sociopolitique, a été créée une Commission « Dialogue, Vérité et réconciliation » dont la présidence est assurée par l'ancien Premier ministre, Charles Konan Banny. Au plan économique, dans un souci de restauration des outils de production des entreprises l'Etat a accordé des appuis sous forme de facilités fiscales et d'apurement des arriérés intérieurs qui devraient, selon lui, permettre la reprise des activités économiques.

Budget 2011. Bien que l'impact de la crise sur l'activité économique amenuise les ressources financières de l'Etat – et que parallèlement l'accroissement des charges du fait de la longue crise post-électorale, ainsi que les enjeux de la reconstruction nationale engendrent des besoins de financement considérables – le budget de l'Etat adopté par ordonnance en juin 2011 est fixé à 3050,4 milliards, en hausse de 153,4 milliards, représentant une progression de 5,3% par rapport au budget 2010. Le financement de ce projet de budget 2011 repose sur un effort optimal de recouvrement des recettes intérieures et de mobilisation des ressources extérieures attendues de partenaires techniques financiers.

Emprunts. Au titre de l'exercice 2011, le gouvernement a prévu de recourir aux marchés monétaire et financier pour y mobiliser près de 804,6 milliards dans le cadre d'un mécanisme d'auto-remboursement du principal des titres publics échus en 2011 ; les intérêts devant être remboursés à partir d'autres ressources intérieures. Ces émissions sur les marchés monétaire et financier sont composées de 30 milliards d'emprunts obligataires, 574,6 milliards de bons du Trésor et 200 milliards d'obligations.

Signature de l'Etat. L'Etat a eu l'occasion de tester la qualité de sa signature au cours du

mois de septembre. Il a émis sur le marché financier régional de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) des obligations au taux fixe de 6,50% pour mobiliser de l'épargne publique pour une valeur nominale de 100 milliards de francs CFA. L'opération, dont la durée s'est étalée du 29 août au 12 septembre 2011, a permis de mobiliser un peu plus de 160 milliards de FCFA, dont 95,05% provenant d'investisseurs institutionnels. Une performance qui, selon le directeur général du Trésor, Koné Adama *« atteste de la confiance des investisseurs dans l'économie ivoirienne et consacre la préservation de la qualité de la signature de l'Etat de Côte d'Ivoire »*.

Appui financier. Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) avait approuvé le juillet dernier un décaissement équivalant à 81,3 millions de DTS, soit environ 65 milliards de francs CFA en faveur de la Côte d'Ivoire au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR). Cet apport de ressources fraîches visait selon le Fonds à *« contribuer au programme de redressement économique de ce pays suite à la crise politique qui a lui a gravement porté atteinte »*. Ce décaissement représente 25% de la quote-part du pays au FMI et avait été rendu immédiatement disponible.

Programme 2012-2014. Les autorités ivoiriennes et l'équipe du FMI qui a séjourné dans le pays de fin août à la mi-septembre 2011 se sont entendus, dans le cadre des discussions relatives aux consultations au titre de l'article IV, sur un dispositif macroéconomique couvrant la période jusqu'à fin 2014. Ce dispositif, qui devrait faciliter la transition de la sortie de crise à une croissance soutenue *« pourrait bénéficier d'un concours de 390 millions de DTS soit un peu plus de 307 milliards de francs CFA au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI, sous réserve de l'approbation de la Direction et du Conseil d'administration de l'institution »*, avait déclaré le 15 septembre Mme Doris Ross. A cet effet, le Conseil d'administration pourrait examiner au début du mois de novembre la demande d'appui au titre de la FEC de la Côte d'Ivoire.

Production pétrolière. A fin juin 2011, la production de pétrole brut s'est établie à 6 224 768 barils soit une moyenne de 34 391 barils/jour, en hausse de 1,09% par rapport aux prévisions de 6 157 372 barils. Par rapport à fin juin 2010, la production de pétrole brut enregistre une baisse de 12,89% sur l'ensemble des champs malgré les investissements réalisés en 2010 sur le permis CI-26. La production valorisée à fin juin 2011 est estimée à 680,18 millions de dollars US, environ 317,65 milliards de FCFA, avec un taux de change moyen de 467 FCFA pour un dollar américain.

Prêt souverain. La France aura été le premier bailleur de fonds bilatéral à manifester sa sollicitude financière à l'égard des autorités ivoiriennes post-crise électorale. Par l'entremise de l'Agence française de développement (AFD) elle a consenti un prêt à l'État ivoirien d'un montant de 350 millions d'euros. Ce prêt sera mis en œuvre sous la forme d'une aide budgétaire ayant permis le financement des dépenses budgétaires prioritaires, en particulier le *« paiement des salaires des mois de mars et d'avril »* des fonctionnaires et de dépenses sociales d'urgence. Ce prêt souverain alloué à la Côte d'Ivoire court sur neuf ans et est comptabilisé au titre d'aide publique au développement.

L'agriculture, moteur de l'économie. La structure actuelle de l'économie ivoirienne indique que pour au moins la décennie à venir, le secteur agricole continuera de représenter entre 25 et 35% du PIB, entre 40 et 70% des recettes d'exportations selon les années, offrira deux tiers des emplois et induira les trois quarts de la croissance économique du pays. Des études récentes montrent que pour au moins les quinze années à venir, le secteur agricole restera le moteur de l'économie ivoirienne, loin devant le secteur minier et énergétique.

Retournement de croissance. Dans sa note de cadrage macroéconomique 2011-2014, le ministère de l'Economie et des Finances prévoit que l'activité économique en 2011 se traduise par un retournement de la croissance suite aux prolongements des effets de la crise postélectorale qui affecteraient principalement les secteurs tertiaire (-12,7%) et secondaire (-9,7%). Seul le secteur primaire serait en hausse de 1,7%. Cela grâce à l'agriculture vivrière qui augmenterait de 3% alors l'agriculture d'exportation et l'extraction minière connaîtraient des replis respectifs de 0,5% et 1%. La hausse de l'agriculture vivrière de 3,0% serait imputable à la poursuite de l'exécution des projets vivriers, notamment le projet rizicole et à la bonne tenue de la pluviométrie.

Lazare Kouamenan

Jean-Louis Giacometti, directeur de la CCIFCI

« Il faut reconsidérer la notion de risque »

CCIFCI
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE FRANÇAISE EN CÔTE D'IVOIRE

Jean-Louis Giacometti, un acteur incontournable du partenariat commercial entre la Côte d'Ivoire et la France.

La France demeure le premier partenaire commercial de la Côte d'Ivoire. Nous avons donc demandé à Jean-Louis Giacometti, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie française en Côte d'Ivoire, de nous livrer son point de vue sur la situation économique du pays et ses perspectives de développement.

Où se situent aujourd'hui, selon vous, les opportunités d'investissement en Côte d'Ivoire?
Tour d'abord, il faut rappeler que le Code des investissements, qui date de 1995, doit être remanié incessamment, probablement avant les élections législatives du mois de décembre. Les perspectives de développement sont multiples, elles concernent bien entendu l'agro-industrie, les mines, l'énergie, les transports mais aussi les activités liées au BTP compte tenu de l'essor de nombreux projets de création de logement sociaux, d'infrastructures portuaires, routières, ferroviaires, etc. L'un des grands objectifs des autorités ivoiriennes est d'accroître la valeur ajoutée autour des produits de transformation. Cette logique de valeur ajoutée suppose d'ailleurs de développer la formation, de quoi instaurer un cercle vertueux. Selon les plus hautes autorités de l'Etat, le secteur industriel doit être en première ligne pour tirer l'emploi et la croissance vers le haut. Les 100 hectares de zones industrielles qui sont en cours d'aménagement à Yopougon témoignent de cette ambition, tout comme l'agence foncière chargée de gérer ces zones industrielles ou encore le centre de facilitation des affaires inspiré de celui de Dubaï. L'aspect sécuritaire n'a pas été oublié puisqu'il est prévu une présence permanente des services de police et des douanes sur les nouveaux espaces devant accueillir les investisseurs. Il y a, dans la mise en place de ces projets, une réelle prise en compte des attentes actuelles du secteur privé et une réelle volonté d'améliorer les conditions d'installation et d'exercice des opérateurs économiques.

Quel regard portez-vous sur la politique économique des nouvelles autorités ivoiriennes ?
Le propre du politique est d'anticiper, en Côte d'Ivoire comme ailleurs. Sur le plan de la politique industrielle que nous venons d'évoquer rapidement, il est aisé d'observer que le ministre en charge de cette question, s'inscrit dans le moyen et long terme, cherchant notamment à valoriser et développer des filières dans le pays. Cette prise en main du destin économique de la Cote d'Ivoire est en-

courageante et de nature à bousculer les idées reçues.

Le financement de l'activité en Côte d'Ivoire se heurte souvent à la notion de risque. Qu'en pensez-vous ?
Quand on voit ce qui se passe aujourd'hui sur le plan économique dans le reste du monde, comment ne pas considérer que le risque est partout ! Il est indispensable de revisiter cette notion dans sa gestion au quotidien. Si les paramètres pour la définir se limitent aux problèmes, sociaux, sanitaires, sécuritaires, ou aux risques de catastrophes naturelles, nous ne sommes pas prêts d'en voir la fin. Si rien ne bouge au niveau de la gestion du moyen et du long terme, on peut craindre un affaiblissement partiel de l'économie ivoirienne, un appauvrissement des créateurs de richesses comme les PME/PMI, alors que le pays, comme le continent, offre un potentiel exceptionnel dans lequel les investisseurs sont prêts à s'engager.

L'image du potentiel du pays a toutefois été altérée par les événements récents…
Mais regardez ce que l'on a vécu et où l'on en est aujourd'hui. Regardez ce que les industries et le tissu économique continuent de faire ! Je pense également que les informations véhiculées par les médias en Europe et dans le reste du monde, qui ont forcément été centrées sur la crise que nous avons vécue, réduisent la perception des efforts faits depuis fin avril. Aujourd'hui, lorsque les opérateurs évoquent, en Europe par exemple, les perspectives de développement économique de la Côte d'Ivoire, ils ont du mal à être entendus. Grace aux différents déplacements des membres du gouvernement à l'étranger, ce problème sera derrière nous très prochainement.

L'engouement des investisseurs français est-il toujours d'actualité ?
Absolument, et même de la part de compatriotes vivant à l'étranger. Je viens d'ailleurs d'être sollicité par des Français vivant aux Etats-Unis et désireux d'investir en Côte d'Ivoire. J'ai également reçu des demandes émanant de Grèce dans ce sens !

Le rôle de la CCIFCI est aussi de favoriser l'implantation de sociétés ivoiriennes en France. Recevez-vous beaucoup de demandes en ce sens ?
On note assez peu de demandes en ce sens car les démarches administratives (carte de séjour, carte de commerçant étranger, etc.) sont assez lourdes. Toutefois, comme la communauté ivoirienne est importante en France, de l'ordre de 120 000 personnes, et qu'un certain nombre a la nationalité française et est opérateur économique, il est fréquent de voir un partenariat s'établir entre les intéressés. Je profite d'ailleurs de l'occasion que vous me donnez pour vous indiquer l'existence de la rubrique « Approcher la France » sur notre site « www.ccifci.org », que je vous recommande.

Propos recueillis par Didier Bras

Trois questions à…

Aly Coulibaly, ambassadeur de Côte d'Ivoire en France

La situation politique en Côte d'Ivoire semble aujourd'hui apaisée. Que pourriez-vous dire à des investisseurs français désireux de s'engager sur place ?
La France demeure le premier partenaire commercial de la Côte d'Ivoire et mon message est le même que celui du Président Alassane Ouattara : il est nécessaire de reconstruire les relations entre les deux pays à partir d'un élément clé : la confiance. Or, comme en amour, elle a besoin de preuves ! De notre côté, le préalable au retour de cette confiance passe par la restauration de l'autorité de l'Etat en Côte d'Ivoire et l'assainissement de notre environnement économique. Croyez bien que tout est mis en œuvre pour atteindre ces objectifs. Par ailleurs, les entreprises françaises qui ont pu souffrir des retombées de la crise récente seront dédommagées. Le nouveau contexte en Côte d'Ivoire est propice à dissiper tout malentendu, si tant est qu'il en existe.

La diaspora ivoirienne est importante en France. Quels sont les éléments qui pourraient inciter ces compatriotes de l'étranger à revenir travailler en Côte d'Ivoire, et notamment créer leur entreprise ?
En mai dernier, lors de sa visite en France pour assister au Sommet du G8, le Président Alassane Ouattara a profité de l'occasion pour rencontrer nos compatriotes vivant dans l'Hexagone. Il a particulièrement insisté sur l'importance, pour la Côte d'Ivoire, de pouvoir compter sur les compétences, sur l'expertise qu'il ont pu acquérir. Je pense que ce qui retenait bon nombre d'entre eux dans la perspective d'un retour au pays, c'est le manque de libertés. Or les conditions sont aujourd'hui réunies pour encourager cette volonté. En termes de développement économique, la ressource humaine est essentielle !

Dans l'objectif de faciliter la création d'entreprise en Côte d'Ivoire, pensez-vous que le statut d'auto-entrepreneur existant en France, qui limite les charges sous réserve d'un plafond de chiffre d'affaires, soit transposable en Côte d'Ivoire ?
Il ne s'agit pas de fonctionner par mimétisme. Toutefois, il est certain que la création d'entreprise est cruciale pour le développement du pays et ce chantier est au cœur de la dynamique en place. Quels que soient les choix qui seront faits, le développement des PME est un axe décisif du programme économique du nouvel exécutif.

Propos recueillis par Didier Bras

Côte d'Ivoire ECONOMIE

Retrouvez nous sur notre site
www.cotedivoire-economie.com

Abonnez-vous gratuitement à la newsletter hebdomadaire.

Côte d'Ivoire
ECONOMIE
Fluidité Routière : L'Observatoire des Pratiques Anorm
Douanes : Mise en place du cordo
Filière cacao : Olam investit dans

Guillaume Liby, directeur général de UBA Côte d'Ivoire

« Nous sommes prêts à nous engager dans le cadre de la reconstruction »

Dans le soutien à l'activité des PME comme dans le financement des grands travaux initiés par l'Etat, les banques ont un rôle majeur à jouer. Guillaume Liby, directeur général de UBA Côte d'Ivoire, revient sur les missions que la banque panafricaine entend assumer dans ce cadre.

Pouvez-vous revenir sur les spécificités de UBA sur le marché bancaire ivoirien ?
Notre spécificité repose notamment sur le caractère panafricain de notre établissement. Nous avons connu une expansion très rapide qui a commencé en 2005 et qui nous permet, six ans après d'être présent dans dix-neuf pays d'Afrique. Nous pouvons également nous enorgueillir de proposer une offre de produits particulièrement innovante. Notre philosophie repose sur l'idée de pouvoir proposer à nos clients les mêmes produits que ceux qu'ils peuvent trouver dans le reste du monde. C'est le cas par exemple de la banque par Internet qui permet d'effectuer des transactions bancaires à partir de son ordinateur en temps réel. Ce souci de proximité avec nos clients se retrouve également dans la possibilité d'avoir facilement accès à ses liquidités via les guichets automatiques que nous avons voulu les plus accessibles sur la place d'Abidjan. Que vous soyez un client UBA Côte d'Ivoire ou de Citibank aux Etats-Unis, vous aurez les mêmes services.

Comment définissez-vous cette notion de service ?
Nous insistons sur la qualité de service et sur la compréhension des besoins de nos clients. Par exemple, après la crise, lorsque nous avons rouvert, nous avons rééchelonné les encours de tous les particuliers. Cette démarche nous est apparue normale car elle correspond à nos valeurs qui consistent à considérer que lorsqu'un partenaire, un client, est en difficulté, il convient de lui apporter de l'aide. Il s'agissait d'une réponse ponctuelle mais nous sommes aussi présents sur des projets plus importants. Nous avons par exemple consenti de gros investissements dans les bons du Trésor de l'Etat de Côte d'Ivoire, dans le financement des activités pétrolières. Lors des heures difficiles que le pays a traversées ces dernières années, nous avons mis sur pied une ligne de crédit qui a permis à la Côte d'Ivoire de continuer son approvisionnement en pétrole brut. Nous savons apporter ce type de solution d'envergure internationale, avec des montants parfois très élevés, et, dans le même temps, offrir des services à tous nos clients afin qu'ils bénéficient de toutes les commodités qu'une banque moderne se doit de proposer.

Les entreprises ont plus que jamais besoin de liquidités pour financer leur activité. Les besoins se situent à court terme comme à moyen terme. Comment vous positionnez-vous pour répondre à ces besoins ?
Dès la réouverture de banque, en avril, nous avons procédé à une analyse sectorielle et individuelle de nos clients afin de comprendre les difficultés qu'ils rencontraient, mais aussi pour évaluer les risques éventuels. Vous savez que certaines entreprises ont disparu, d'autres ont perdu leur outil de production et il est évidemment difficile de prêter dans ces conditions. Lorsque nous sommes arrivés au terme de cet exercice d'analyse, nous avons identifié les secteurs dans lesquels nous pourrions de nouveau investir en y apportant de la valeur, pour nous-même et pour nos clients. Le groupe UBA présente un total bilan de près de 25 milliards de dollars, ce qui est considérable. La grande force de notre groupe repose également sur le fait de pouvoir s'appuyer sur des partenariats importants avec des banques internationales, ce qui nous permet de syndiquer de grosses opérations. Quel que soit le montant, si la transaction se révèle intéressante pour nos clients et pour nous-mêmes en termes de sécurisation, nous pouvons nous engager. A titre d'exemple, nous avons fait des opérations de près de 1 milliard de dollars au Nigeria. Ce type d'opération est réalisé en se confortant sur notre bilan et en syndiquant des opérations que nous pouvons lever avec toutes ces banques internationales qui sont en partenariat avec nous. Donc, de fait, nous ne sommes pas limités par notre bilan de UBA Côte d'Ivoire, qui est une banque relativement neuve avec ses trois années d'existence et qui est en train de frayer son chemin dans le pays, mais nous nous adossons à un groupe solide qui peut se targuer de compter sur des partenariats eux aussi très solides, ce qui permet de financer des projets très importants.

Le groupe UBA est prêt à s'engager sur des programmes qui participent à la relance de l'économie ivoirienne.

Les besoins existent aussi du côté de l'Etat
Tout récemment, nous avons pu rencontrer le président de la République pour lui dire que nous sommes prêts à nous engager dans le cadre de la reconstruction. Il y a beaucoup de projets très capitalistiques et à long terme, et les autorités savent qu'elles peuvent s'appuyer sur notre expertise et sur notre réseau pour parvenir à lever des capitaux, notamment sur le plan des grands projets industriels.

Vous évoquiez la notion de risque. Quels sont les outils dont vous disposez pour l'évaluer ?
Les risques sont à la fois intrinsèques et liés à l'environnement. Les risques intrinsèques sont propres à l'entité elle-même : est-ce qu'elle fonctionne bien ; dispose-t-elle d'une clientèle ; est-elle bien gérée ; suffisamment capitalisée ; a-t-elle des partenaires suffisamment solides et fiables, en capacité de mettre des fonds à disposition pour permettre à l'activité de continuer en cas de coup dur ? Les risques liés à l'environnement relèvent davantage de la situation politique. Ce problème est malheureusement assez récurrent en Afrique en raison d'environnements trop souvent instables.

C'est le cas de la Côte d'Ivoire ?
Vous savez, sur notre continent, il est difficile de considérer que tel ou tel pays est plus exposé sur ce plan. Je pense que tous les pays ont le même risque politique. C'est particulièrement le cas cette année où beaucoup d'élections ont, ou vont, avoir lieu. A la veille des scrutins, le risque devient forcément plus important en raison de l'opposition des forces en présence. Cette situation d'instabilité à la veille des élections est d'ailleurs palpable en Europe ! Certes, à un niveau moindre, mais l'envie de gagner les élections fait que l'inattendu peut toujours réserver quelques surprises. Et dans certaines circonstances, dans certaines contrées, les conséquences peuvent être démesurées. Toutefois toute opportunité mérite d'être exploitée. L'important est de bien structurer les opérations bâties autour de quelques garanties bien identifiées.

Propos recueillis par Didier Bras

Télécoms : les grands défis de l'après-conflit

Après avoir bénéficié d'une croissance insolente et à première vue anachronique durant la longue période de crise larvée entamée en 2002, le secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire se retrouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Tour d'horizon.

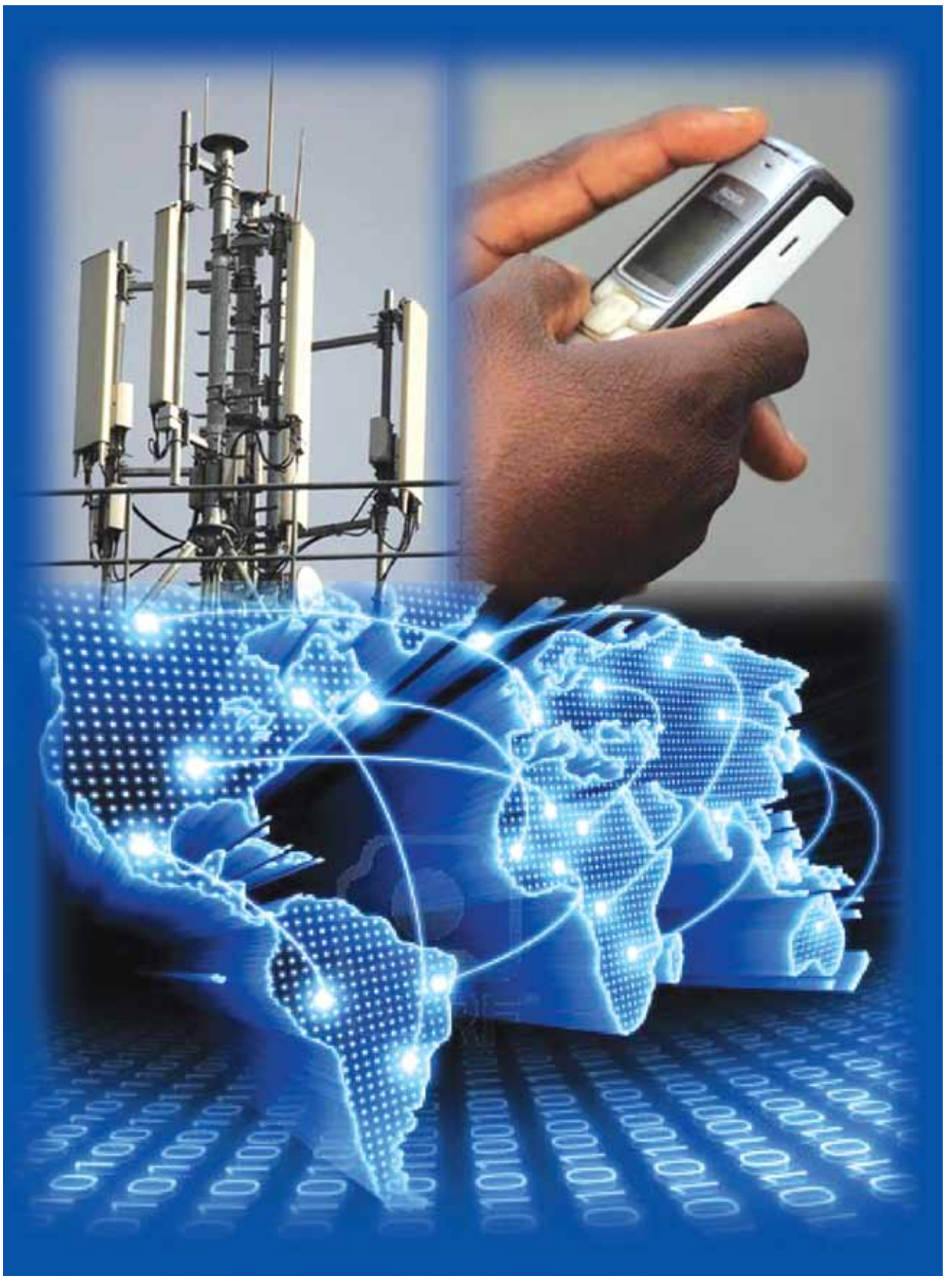

C'est l'heure du doute, en dépit d'un contexte toujours favorable. Premièrement, parce que les longs mois de crise post-électorale et la bataille d'Abidjan ont porté un sérieux coup aux infrastructures des différents opérateurs et qu'il faudra les reconstruire là où ils espéraient investir dans des technologies de nouvelle génération. Deuxièmement, parce que le secteur semble se préparer à un nouveau partage des cartes, dans un contexte où certains acteurs de premier plan dans l'univers de la téléphonie mobile sont secoués par des crises internes. Et troisièmement parce que, plus que jamais, le modèle économique des télécoms en Afrique semble « condamné » à des mutations exaltantes mais risquées.

De gros dégâts à la faveur des combats

« Les choses sont simples. Les deux plus gros opérateurs de téléphonie mobile ont sérieusement dysfonctionné pendant de longs jours. Seul leur principal challenger fonctionnait dans mon quartier, y compris le service de transfert de recharges. Les leaders du marché ont rétabli un service à peu près normal autour du 20 avril », raconte un habitant de la commune de Yopougon, la plus grande du district d'Abidjan. Un habitant de Cocody se souvient, quant à lui, des méthodes de débrouille mises en place pour pouvoir communiquer. *« Nous demandions à certains membres de nos familles vivant en France de nous envoyer du crédit téléphonique en l'achetant à travers un certain nombre de services en ligne »*, relate-t-il.

Dans les faits, tous les opérateurs de téléphonie mobile ont subi de plein fouet l'âpreté des combats. Les images du siège d'Orange Côte d'Ivoire à Marcory, sauvagement saccagé, ont été diffusées par la chaîne de télévision France 2 et sont devenues comme emblématiques de l'ampleur du travail de reconstruction. C'est justement le groupe Orange qui a communiqué le plus clairement sur ses pertes liées au dernier épisode de la crise ivoirienne.

Dans une interview accordée à un site Internet interne au groupe Orange, Marc Rennard, directeur exécutif Afrique, Moyen-Orient et Asie, dresse un bilan préoccupant : *« J'ai vu à quel point la crise a été dévastatrice pour nos activités qui ont subi une perte estimée à environ 80 millions d'euros (plus de 52 milliards de FCFA), 35 millions d'euros (environ 23 milliards de FCFA) liés aux pertes de revenus et 45 millions d'euros (environ 29 milliards de FCFA) dus aux vols, aux pillages et aux destructions d'équipements. 40% de la capacité internationale a été perdue, 664 sites, soit 60% de la couverture mobile ont été impactés, 23% de nos clients fixes ont été coupés, ainsi que 15% des clients ADSL. Par ailleurs, 27 agences ont été saccagées, 95% des distributeurs ont arrêté leur business à Abidjan, et nos voitures ont été volées ou détruites. »*

Mamadou Bamba, directeur de Orange-Côte d'Ivoire Télécom, indique de son côté que seulement 40% du réseau était disponible au mois d'avril. Fin septembre, l'hebdomadaire français *L'Usine nouvelle* annonçait, sur son site Internet, que 38 millions d'euros (environ 25 milliards de FCFA) avaient déjà été investis dans la réhabilitation des

Le téléphone mobile, terminal de l'Internet en Afrique noire

Jean-Marie Miny, responsable web du groupe *Jeune Afrique*, le confie volontiers. *« Dans un certain nombre de pays comme le Congo-Brazzaville, nos statistiques nous indiquent que la majorité de ceux qui se connectent à notre site le font à partir de leur téléphone. C'est au Sénégal que notre application iPhone a été la plus téléchargée. La Tunisie, dont le produit intérieur brut par habitant est bien plus élevé, arrive après. »* C'est un fait indiscutable : c'est le téléphone mobile qui porte la croissance du transfert des données, du « data » en Afrique subsaharienne. Avant l'ordinateur personnel. Pour quelle raison ? Déjà parce que le taux d'équipements en ordinateurs est notoirement faible dans des pays où l'environnement n'est toujours pas très favorable : les règles fiscales tatillonnes le disputent à des facteurs décourageants comme les coupures d'électricité, globalement moins préjudiciables aux « Mobinautes » qu'aux Internautes classiques...

Il faut également prendre en compte un facteur : les opérateurs de téléphonie mobile, installés depuis désormais plus d'une décennie sur le terrain et rendus prospères par la croissance continue de la « voix », ont une plus forte influence sur le terrain que les fournisseurs d'accès Internet « purs », qui ont généralement du mal à atteindre la « taille critique ». L'emprise des opérateurs sur le marché de l'Internet est telle que de nombreux moyens de connexion distribués par leurs soins, comme les clés GPRS, CDMA et 3G souvent arrimées à un ordinateur, sont considérés comme relevant de la « mobilité », et faussent les statistiques sur les terminaux de connexion... en leur faveur. L'arrivée très prochaine sur le marché ivoirien de smartphones – téléphones intelligents particulièrement adaptés à la navigation sur Internet et à l'utilisation d'applications mobiles – vraiment low cost, pourrait ainsi accélérer ce qui se présente comme une révolution.

Ainsi, le smartphone Ideos, fabriqué par Huawei en partenariat avec Google, dont il utilise le célèbre système d'exploitation, Android, fait beaucoup parler dans les milieux high-tech du continent. Et pour cause : il ne coûtera que 100 euros, un prix symbolique qui pourrait élargir fortement un marché du téléphone connecté encore considéré aujourd'hui comme élitiste. Dès lors, les petits commerçants, les instituteurs et la masse de la classe moyenne urbaine pourraient devenir des utilisateurs d'applications pensées pour eux, gratuites ou payantes, qui leur fourniront un certain nombre d'outils facilitant leur vie au quotidien.

F. W.

installations du groupe. Du côté des autres opérateurs, les chantiers de remise à niveau sont tout aussi colossaux…

Comium et GreenN menacés ?

Le retour à la normale a coïncidé, dans le secteur des télécoms ivoirien, avec des troubles d'une ampleur assez forte au sein de deux compagnies ivoiriennes spécialisées dans la téléphonie mobile : Comium et GreenN. A Comium, tout s'est cristallisé autour d'un conflit entre Eugène-Marie Diomandé, qui se considère comme président du conseil d'administration, et Nizar Dalloul, qui détient 85% du capital. Une bataille pour le contrôle de l'entreprise qui s'est déportée sur le terrain politico-judiciaire. Un feuilleton haletant raconté par le menu par les quotidiens nationaux mais qui a un effet désastreux sur l'entreprise, notamment paralysée dans ses projets de recapitalisation. En effet, l'opérateur a du mal à payer ses salaires à temps et à honorer ses engagements vis-à-vis de l'Etat et des autres professionnels du secteur.

GreenN, contrôlé par Libya Africa Investment Portfolio (LAP), a de son côté beaucoup souffert de la guerre en Libye et du gel des avoirs de la Jamahiriya décrété par la communauté internationale, qui n'était pas pour rassurer. Fin septembre, les avoirs de LAP ont été dégelés, ce qui redonne de la visibilité à l'entreprise. Arrivé fin août à son poste à Abidjan, Abdoulghani Ramadan, directeur général de GreenN Network nommé par les nouvelles autorités libyennes, aura fort à faire. Les travailleurs accumulent trois mois d'arriérés de salaires et quatre mois d'arriérés de cotisations sociales. L'opérateur a mis en veilleuse l'essentiel de ses projets et doit désormais rattraper un certain retard industriel.

Une chose est sûre : le relatif coma des deux derniers opérateurs arrivés sur le marché et particulièrement fragilisés par le coût de l'interconnexion aux réseaux pionniers pourrait, s'il se prolonge, donner lieu à un nouveau partage des cartes entre les trois plus gros opérateurs, qui sont « backés » par des groupes internationaux fortement implantés au niveau mondial – Orange, MTN, Etisalat.

Un modèle économique qui est en train de changer

La redéfinition des équilibres dans le secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire arrive à un moment de « déplacement de la valeur ». Les années de concurrence autour du principal produit – la voix – ont progressivement tiré les coûts vers le bas. Désormais, les opérateurs estiment que la valeur ajoutée se trouve dans ce que l'on appelle le « data », le transfert des données et l'Internet mobile. Avec la multiplication des initiatives en matière de raccordements à des réseaux de fibre optique qui permettent d'espérer une baisse du prix de la bande passante, un nouveau monde s'ouvre désormais pour les professionnels du secteur et le consommateur lambda.

Plus que jamais, la Côte d'Ivoire doit donc mettre à jour son Code des télécommunications et ouvrir de nouveaux chantiers essentiels. D'ores et déjà, Bruno Koné, ministre ivoirien des Technologies de l'information et de la Communication, a déjà annoncé que le gouvernement octroiera, *« certainement avant la fin de l'année »*, des licences de troisième génération qui permettront un saut technologique, des débits de meilleure qualité et une baisse sensible des coûts. Certaines sources affirment même que le pays des Eléphants, qui a pris du retard dans le passage à la « 3G », fera le saut technologique et optera directement pour la « 4G », d'introduction récente, même dans les pays occidentaux.

Un vaste projet du maillage du pays avec de la fibre optique sera également mis en place, même si le ministre insiste pour dire qu'il est question que *« cette fibre optique ne vienne pas en concurrence avec les projets du privé »*, mais que la *« complémentarité »* doit prévaloir en toutes circonstances. Aujourd'hui connectée à un seul câble international (le SAT-3), la Côte d'Ivoire a des projets d'extension de la *« connectivité internationale du pays »*. Début 2012, le câble ACE (Africa Coast to Europe) – mis en place par un consortium de 21 opérateurs auquel se brancheront au moins dix-neuf pays africains et qui aura une longueur de 17 000 kilomètres environ – se raccordera vraisemblablement à la Côte d'Ivoire.

François Wandji

Quand la technologie sert à sauver des vies

Avaient-ils réalisé à quel point leur décision s'avérerait salutaire pour un grand nombre de personnes en situation d'urgence ? En tout cas, le choix des principaux fournisseurs d'accès Internet présents en Côte d'Ivoire de continuer à « servir » leurs clients malgré le non-paiement des factures liées à la situation extrême qui prévalait durant les mois de mars et d'avril dans le pays, a contribué à sauver des vies.

Dans un contexte où les transports publics, la grande distribution et un grand nombre de structures sanitaires étaient à l'arrêt, la détresse humanitaire était bien entendu à son paroxysme. Femmes enceintes sur le point d'accoucher mais coincées chez elles, malades chroniques ayant besoin de médicaments de toute urgence, personnes coupées de tout soutien et étant confrontées à de gros problèmes d'approvisionnement en vivres... En l'absence de tout service de l'Etat, de jeunes technophiles ivoiriens ont décidé de créer sur le site de microblogging Twitter, ce qu'on appelle un hashtag, dénommé #civsocial. L'initiative a été très vite élargie au réseau social Facebook, dont l'usage est bien plus démocratique en Côte d'Ivoire. Les personnes en situation d'urgence ou étant en contact avec des situations d'urgence et qui avaient la chance d'être connectées pouvaient donc lancer leur bouteille à la mer... que les Internautes les plus concernées se faisaient fort d'acheminer, à coups de « retweets » et de « partages », jusqu'à des volontaires ayant qui une voiture, qui les médicaments nécessaires, qui un peu de nourriture.

Appuyée par la suite par une « hotline » basée au Ghana, relayée par de nombreux médias internationaux bluffés par cette utilisation citoyenne et altruiste des technologies de l'information et de la communication, l'initiative #civsocial a montré une image rafraîchissante et pleine d'espoir de la Côte d'Ivoire, à rebours du chaos politique dans laquelle elle était plongée.

F. W.

Les « geeks » ivoiriens, trop loin des majors des télécoms ?

Le boom des l'informatique, particulièrement du web social, a entraîné naturellement la naissance, partout dans les grandes métropoles, de communautés de « geeks », fans absolus de technologies nouvelles. Et forcément « early adopters », premiers consommateurs des solutions innovantes. En Côte d'Ivoire, la communauté des « techies » se fédère autour d'une association très dynamique, Akendewa, qui organise le Barcamp (non-conférence axée sur la participation et souvent consacrée aux nouvelles applications en matière de logiciels et d'Internet) d'Abidjan.

Si elle impose progressivement sa toute nouvelle « légitimité », la communauté des « techies » ivoiriens considère que les majors du secteur des télécoms sont un peu réticentes à engager le débat sur les usages, à libérer leurs interfaces de programmation informatique (API) et à ouvrir leurs plates-formes pour favoriser le développement d'applications web et mobiles économiquement accessibles et sociologiquement adaptées au marché national.

F. W.

VÉHICULES D'OCCASION

De l'importation à l'immatriculation

La libéralisation de l'importation des véhicules d'occasion a engendré une réorganisation du système. En son temps, la création du Guichet unique automobile avait été saluée par les professionnels du secteur qui voyait en son avènement une efficacité et une rentabilité sans précédent. Retour sur ce processus.

Les professionnels de l'importation de véhicules ne sont jamais sentis aussi bien. Plus besoin de parcourir la ville d'Abidjan dans tous les sens pour immatriculer un véhicule importé. Dorénavant, tout se passe en zone portuaire, au Guichet unique automobile. Cela dure depuis 1998, date de la création dudit Guichet qui a révolutionné l'activité du dédouanement et de l'immatriculation en Côte d'Ivoire.

Les étapes à suivre

Côte d'Ivoire Logistique est la première étape du processus de dédouanement et d'immatriculation d'un véhicule importé en Côte d'Ivoire. Dès que le véhicule est parvenu au Port d'Abidjan, voire avant son arrivée, le propriétaire du véhicule doit se rendre à Côte d'Ivoire Logistique avec le Connaissement, qui est un document délivré par l'armateur et qui arrive au nom de celui qui a fait la commande. Sur ce document se trouvent toutes les références du véhicule. Notamment, le pays d'origine, la marque, l'âge, le nombre de kilomètres parcourus par le véhicule, la couleur… Après l'acconage et le tirage, le véhicule arrive au Guichet unique, précisément à la Société Ivoirienne de techniques de contrôle automobile (Sicta) où il est flashé. Il s'agit d'une photo à partir de laquelle l'agent des Douanes fixe le montant à payer. C'est le dédouanement. Dès lors, la présence d'un transitaire devient nécessaire, mais pas obligatoire. Le propriétaire a la possibilité de suivre son dossier, mais le transitaire compétent est vivement recommandé.

Cette phase terminée, il faut se rendre au Bureau des transports terrestres, sis au Guichet unique. C'est dans ce bureau que la Déclaration pour le paiement des droits de douane est tirée. Le paiement des droits effectué, le Bureau des transports octroie un numéro au véhicule qui retourne à la Sicta. C'est à ce moment qu'intervient la visite technique et la pose des plaques d'immatriculation. Après quoi, le véhicule se trouve dans la légalité et peut circuler librement sur le sol ivoirien. Sans oublier au passage l'obligation pour le propriétaire du véhicule de se procurer une vignette et une assurance. Roseline Yao, transitaire de son état, soutient que le coût total de cette opération varie en fonction du type et de l'âge du véhicule. Cette transitaire confie que le coût le plus bas pour une opération de ce genre, traitée par elle, est de 1,3 million de francs CFA.

Des délais de transport variables

Le Port d'Abidjan est essentiellement approvisionné en véhicules importés de l'Europe, des Etats-Unis, du Japon et de Corée du Sud. Depuis quelque temps, nombreux sont les véhicules qui proviennent de Dubaï. De source portuaire, un véhicule en provenance d'Europe met douze à quinze jours pour atteindre Abidjan, contre quinze à vingt et un jours quand il vient de Dubaï, vingt et un à trente jours pour les Etats-Unis, et quarante-cinq jours en provenance du Japon ou de Corée. L'empire du Soleil levant est d'ailleurs omniprésent à Abidjan à travers la marque Toyota, tant cette marque est présente dans la capitale économique ivoirienne et dans le reste du pays. Cette japonaise est très prisée par les transporteurs pour sa résistance, son dépannage et pour la présence massive de ses pièces détachées, vitales pour le suivi et l'entretien du véhicule.

Richard Kadji

Importation des véhicules d'occasion : les atouts du port d'Abidjan

Les troubles que le pays a connu depuis ces dernières années n'ont pas freiné les ardeurs du Port autonome d'Abidjan. Bien que secoué, il a su rebondir et ramener à lui ses clients de l'Hinterland qui tentaient de s'orienter vers de nouveaux horizons. Aujourd'hui, la qualité de ses infrastructures et équipements font du port d'Abidjan le troisième en Afrique, après Durban et Lagos. De quoi réconforter les armateurs qui voient ainsi leurs temps d'escales considérablement réduits, d'où un gain d'efficacité et de rentabilité.

Fort de tous ces atouts, le port d'Abidjan se veut un concurrent sérieux pour ses voisins de Takoradi, Tema, Accra (Ghana), Lomé (Togo) et Cotonou (Bénin). Plus petits et moins performants, ces ports de la sous-région ont pour eux des coûts en deçà de ceux d'Abidjan. Toutefois, les taxes prélevées à la frontière ivoirienne, en plus des frais de séjour dans ces pays, entraînent d'autres frais aussi élevés, à tel point qu'importer un véhicule d'occasion depuis Abidjan est plus rentable. Comme nous l'explique M. Pokou, professionnel de l'importation de véhicules, *« pour un véhicule payé à 2,5 millions de francs CFA au port de Lomé, j'ai dû engager des frais annexes d'un montant total de 1,5 million de francs CFA. La voiture m'est donc revenue à 4 millions de francs CFA. J'aurais pu en fait gagner entre 300 000 et 500 000 FCFA sur l'opération si l'importation du véhicule avait été faite depuis Abidjan ».*

Pour limiter les importations depuis les ports voisins, les autorités ivoiriennes ont décidé d'escorter tout véhicule entrant sur le sol ivoirien jusqu'au Guichet unique automobile pour son dédouanement et son immatriculation. Une somme de 150 000 FCFA est exigée à la frontière ivoirienne et l'escorte se fait de façon groupée. Ce qui entraîne parfois d'autres frais en cas de séjour prolongé à la frontière ivoirienne. Pour contourner cette mesure, les professionnels de la filière font acheter les véhicules par des non-nationaux, afin de bénéficier d'un séjour pour touriste n'excédant pas les trois mois. Toutefois, au-delà de ce délai, le véhicule peut être saisi et mis en fourrière si le dédouanement n'est pas effectif.

Cette réorganisation du port d'Abidjan ainsi que ces restrictions dans la filière « véhicules d'importation » ont quelque peu sapé le moral des inconditionnels des ports voisins. Aujourd'hui, la filière est de plus en plus dynamique à Abidjan. Quand bien même, la crise post-électorale a grippé la machine. Ainsi au plan commercial, plusieurs missions de promotion et de prospection commerciales sont initiées dans les pays de l'hinterland et en Europe, respectivement en direction des chargeurs et des armateurs. Des natifs des pays sans façade maritime sont nommés pour représenter le Port autonome d'Abidjan dans leurs pays respectifs. Ceci en vue de renforcer la politique de proximité du port. Un abattement fiscal est effectué sur les coûts de passage, notamment par la réduction du compte d'escale, l'application d'une tarification à la boîte et l'instauration d'une ristourne pour les marchandises en transit.

A. N.

APRÈS LA CRISE POST-ÉLECTORALE

Les propriétaires des véhicules volés dans la tourmente

Nombreux sont les citoyens ivoiriens qui ont perdu des biens dans la «bataille d'Abidjan». Les véhicules ont été une cible fort prisée par les belligérants. Les propriétaires semblent aujourd'hui avoir perdu tout espoir de retrouver leurs voitures…

Six mois après la chute du régime Gbagbo, les Ivoiriens continuent de panser leurs plaies. La bataille d'Abidjan a laissé des stigmates au sein des populations et causé d'énormes pertes. Les entreprises publiques et privées, tout comme les personnes physiques ont toutes été victimes de ce conflit, avec des pertes évaluées à des centaines de milliards FCFA, sans compter ce bilan macabre de 3 000 morts, selon les sources.

Si pillages et vols de biens de tous genres étaient monnaie courante durant la crise, force est de constater que les voitures étaient la cible par excellence des combattants venus à l'assaut du Palais d'Abidjan. L'occasion faisant le larron, des personnes sans foi ni loi en ont profité pour se constituer un butin. Au grand dam des propriétaires qui n'avaient que leurs yeux pour pleurer.

De nombreuses victimes résignées

Angré, le quartier de la commune de Cocody faisant frontière avec la commune d'Abobo, a été la zone la plus touchée. Dans leur progression vers le bunker de Laurent Gbagbo, certains éléments incontrôlés ont semé la désolation. Pour satisfaire leurs besoins en déplacement, ces éléments n'ont pas hésité à s'approprier les véhicules qu'ils rencontraient sur leur chemin. Quand les propriétaires n'étaient pas sommés de remettre les clés, leurs véhicules étaient démontés pièce par pièce. Angré, le premier quartier chic assiégé par ces forces, a donc souffert le martyr. Et ses habitants ont perdu, pour la plupart, leurs véhicules. Comme ceux de bien des quartiers d'Abidjan qui connaissent des fortunes diverses dans la quête de leurs biens.

Jerome Boué, opérateur économique résidant dans la commune de Marcory, se souvient de son périple en vue de récupérer son véhicule volé pendant la crise. *« J'ai perdu mon véhicule*

Un vrai TOYOTA !
Une forte personnalité !
pour seulement :
22 000 000 F CFA HT*
Jusqu'au 31/12/2011

Le Fortuner est un véritable 4x4 robuste et sûr
conçu et construit pour offrir un excellent confort de conduite
en ville, sur route et hors des sentiers battus.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :
- Motorisation : Diesel 3,0 litres
- 4x4 permanent pour une parfaite adhérence
- Garde au sol : 22 cm

FORTUNER
Valorisez-vous !

Photos non-contractuelles.

Garantie 2 ans ou 50 000 km (au premier des deux termes atteint) *Hors frais d'immatriculation.

CIDP
129, boulevard de Marseille (face C.I.E.)
Téléphone : 21 75 15 00 / 13 - Fax : 21 75 15 19
www.cidp-cfao.com
TOYOTA

Les marques de véhicules neufs les mieux vendus en Côte d'Ivoire en 2010*

Marques	Ventes en 2010	Parts de marché en %
TOYOTA	1 037	16%
HYUNDAI	981	15%
MITSUBISHI	962	15%
NISSAN	449	7%
KIA	356	6%
PEUGEOT	335	5%

*Source : Africauto, département automobiles de Sdaci.

pendant la crise. L'accalmie revenue, je l'ai vue une fois dans la circulation sans plaque d'immatriculation. J'ai réussi à contacter un ex-comzone du Nord qui m'a aidé à récupérer mon véhicule – qui était devenu propriété d'un de ses éléments – moyennant la somme de 150 000 FCFA. » L'homme souligne au passage qu'il est toujours à la recherche de son second véhicule volé dans les mêmes circonstances que le premier. Mais six mois après le retour au calme, il n'espère plus le retrouver. « *Il est vrai que je souhaite retrouver ma deuxième voiture, mais je me demande si elle est encore sur le sol ivoirien. Franchement, je n'espère plus rien dans ce sens…* », soutient-il. Dès l'avènement du président Ouattara, TV Côte d'Ivoire (TCI) a diffusé des plaques d'immatriculation de véhicules et invité les propriétaires à aller les retirer ces véhicules. Toutefois, leur nombre était plutôt insignifiant.

Les entreprises, autres victimes

Abidjan pullule encore aujourd'hui de véhicules aux plaques banalisées. Des véhicules volés pour la plupart, au vu et au su de tous. Certains propriétaires reconnaissent leurs véhicules, en dépit du détaroquage. Cependant, jusqu'à ce jour, ils n'ont pu entrer en possession de leurs automobiles. « *Je vois ma voiture chaque jour que Dieu fait. Mais, en l'absence de commissariats et de gendarmerie, où voulez-vous que j'aille me plaindre ?* » Voilà la question que se pose Martine Koffi, commerçante de son état, et qui circule sur les lèvres de toutes les victimes.

Comme les particuliers, les entreprises ont également souffert des pillages et des vols de véhicules. Toutefois, l'Etat a consenti quelques sacrifices en leur faveur, notamment en termes de réduction d'impôts, comme l'a soutenu le directeur général des Impôts, Pascal Abinan. Pour les particuliers, c'est toujours la longue attente. Mais les plus réalistes, comme Jerome Boué, sont sûrs d'une chose. Il faut tourner la page.

Richard Kadji

IMPORTATION DES VOITURES D'OCCASION

Une activité juteuse pour les Douanes ivoiriennes

Le trafic routier à Abidjan et en Côte d'Ivoire est dominé par les voitures d'occasion. L'importation de ces véhicules est une activité essentielle pour les Douanes ivoiriennes et renfloue les caisses de l'Etat.

Avec plus de 75% de véhicules d'occasion dans son parc automobile, la Côte d'Ivoire et principalement Abidjan, est la plaque tournante de la filière véhicules d'occasion dans la sous-région. La libéralisation de ce secteur, survenue le 3 janvier 1996 sous le régime Bédié, a bousculé les habitudes anciennes. Lomé et Cotonou, qui étaient des pôles essentiels de ce commerce sont en passe de perdre leur hégémonie au profit d'Abidjan. Ville dont le port et tout le système qui entourent ce commerce tentent, tant bien que mal, de relever la tête malgré la crise et ses dégâts collatéraux.

Un flux considérable

Chaque année, ce sont entre 22 000 et 25 000 véhicules d'occasions qui sont importés d'Europe, d'Asie et des Etats-Unis d'Amérique. Depuis la crise politique qui a engendré la partition du pays en 2002, les Ivoiriens se tournent de plus en plus vers les véhicules d'occasion en raison de la baisse drastique du pouvoir d'achat. Evidemment, ce sont les services des Douanes qui se frottent les mains. Dans la mesure où ces véhicules importés sont dédouanés à hauteur de 47% de leur prix d'achat à l'étranger. Quand on sait que le prix de ces véhicules varie généralement entre 1 et 2 millions FCFA, on peut aisément se faire une idée des recettes douanières, au titre de la filière véhicules importés. De source douanière, la filière véhicules importées rapporte au moins 20 milliards de francs CFA, annuellement, à l'Etat de Côte d'Ivoire.

L'avènement de Gnamien Konan à la tête des Douanes ivoiriennes, en 2001, avait redynamisé ce secteur stratégique de l'économie ivoirienne. Coupée du monde, abandonnée des institutions de Brettons Wood, la Côte d'Ivoire avait alors fait le choix du « budget sécurisé », avec en première ligne les recettes douanières et les impôts. L'ancien directeur général des Douanes ivoiriennes avait mis en place un système informatique pour lutter contre les dédouanements parallèles sur les marchandises de tous genres ; et éradiquer ainsi la corruption. En 2004, les Douanes ivoiriennes avaient atteint le chiffre record de 705 milliards FCFA pour un objectif de 685 milliards. Dans ce chapitre, le Port autonome à lui seul se taillait la part du lion avec 90% des recettes douanières, selon les autorités portuaires en service à l'époque. Et les importations de véhicules d'occasion n'étaient pas le parent pauvre de ce secteur combien essentiel pour l'économie ivoirienne.

Des perspectives encourageantes

Mais cette volonté d'assainir la filière « véhicules d'importation » n'a pas toujours rencontré l'assentiment des agents de terrains. Par le passé, il était possible qu'un agent prenne sur lui la peine de gérer les différentes étapes du dédouanement, en versant une somme dérisoire dans les caisses de l'Etat, pour plus tard retrouver le propriétaire des véhicules en question et empocher ce qui lui revient, illégalement. Au vu et au su de tous. Le client et l'agent gagnaient sur toute la ligne, alors que l'Etat s'appauvrissait. Aujourd'hui, ces pratiques éhontées ont été renvoyées aux calendes grecques. Le secteur douanier est en pleine expansion. Et la filière « véhicules d'importation » gagne en dynamisme. Mieux, elle n'a pas encore fini de faire parler d'elle. Quand bien même, certains véhicules importés ont une incidence néfaste sur la préservation de l'environnement, à travers un taux de pollution très élevé.

Aurélie N'Zraman

LE KIT ÉCRAN/LUNETTE 3D

La vie en RELIEF !

Au cours des deux dernières années, plus d'une cinquantaine d'agréments de licences ont été accordées par RealD Inc, la compagnie leader qui développe la technologie RealD Cinéma utilisée pour projeter des films en 3D. La nouvelle tendance ? Retrouver le réalisme dans la vidéo en relief.

Aujourd'hui, les plus grands constructeurs mondiaux d'équipements 3D – Polaroid, Sony, LG, Vizio, Panasonic, Fujifilm, Sharp, Philips, JVC, Samsung, Thomson… – bénéficient des agréments de licences qui ont été signés dans le but de concevoir des téléviseurs 3D Ready, des lunettes actives 3D, des émetteurs 3D ou encore d'autres types d'appareils sources, de films, de jeux ou de programmes en 3D. Présentation des équipements qui permettent d'entrer dans une nouvelle dimension…

Le kit 3D

On ne regarde pas la télé 3D de la même manière que la télévision ordinaire. Dans l'environnement concurrentiel du monde numérique, c'est sans grand étonnement que les systèmes stéréoscopiques (autre appellation de la 3D) les plus sophistiqués se répandent dans les salles de cinéma et les domiciles des mordus de home-cinéma. Ces nouveaux systèmes utilisent les propriétés issues de la longueur d'ondes et de la polarisation de l'image pour procurer de la profondeur de relief lors du visionnage. Ainsi l'on peut voir un personnage quasiment sortir de l'écran, suivre un match de foot comme si l'on était dans le stade ou encore affronter un adversaire de jeu vidéo en face-à-face…

La vision humaine représente les objets de façon assez remarquable, et c'est cette faculté visuelle qui est reproduite de manière technologique. Notre cerveau interprète les images qu'il reçoit à l'écran et crée une image virtuelle quasi réelle dans notre esprit. Les lunettes polarisées qui sont chaussées présentent deux images différentes entre l'œil gauche et celui de droite afin que le spectateur profite de la profondeur de l'image. Le tout offrant une image virtuelle en trois dimensions.

Chez soi, pour visionner du contenu 3D, il faut au préalable disposer d'un kit 3D qui comprend un écran 3D, un câble HDMI 1.4 3D, une source 3D, une paire de lunettes 3D et son transmetteur infrarouge 3D. En général, il convient d'acheter un kit comprenant des éléments d'une même marque pour que cela fonctionne. Pour autant, il faut bien quelque chose à visionner en 3D ! Pas d'inquiétudes à ce sujet. Le contenu 3D existe d'ores et déjà sur des supports variés comme les DVD et disques Blu-ray de salon (par exemple *Monsters vs Aliens, Voyage sous les mers, Shrek 4, Il était une fin, Avatar, Coraline*…), jusqu'aux jeux vidéo 3D. Certains des films et jeux qui existent déjà en 2D deviennent même disponibles en 3D sous les bons auspices des producteurs et distributeurs qui en garantissent l'accès.

Les écrans 3D

Pour qu'un écran projette des images en trois dimensions il doit nécessairement être compatible Full 3D Ready, un nouveau protocole qui vient suppléer de façon assez prompte le Full HD Ready dans la fabrication de composants électroniques supportant la vidéo, comme les cartes graphiques de PC et de Mac (Nvidia Geforce 3D vision, Quadro). Ces écrans, très souvent Full HD 3D Ready, sont conçus pour offrir des images assez nettes et précises avec une résolution optimale de 1080x1920. Ces écrans ne sont pas fixes, l'angle d'inclinaison et la hauteur pouvant notamment être ajustés pour apprécier davantage les effets d'étendue de relief dans différentes positions en fonction de l'environnement. La 3D utilise une autre technologie de pointe, active 3D, intégrant la dernière génération d'écrans à commutation rapide, comme dans les écrans Plasma. Leur particularité repose sur leur taux de rafraîchissement (240 à 120 Hz) et leur temps de réponse (3 à 6 ms) relativement élevé. Cela offre ainsi l'avantage d'adoucir les effets 3D et de maintenir une bonne qualité d'image, même dans les scènes d'actions, de sport et de combat dans lesquelles les personnages effectuent une multitude de mouvements à grande vitesse, nécessitant beaucoup de ressources vidéo. Le film est finalement dépourvu de tout scintillement et flou directionnel. Toutefois, l'écran Full HD Ready en lui-même, qu'il soit celui de la télévision ou de l'ordinateur, ne produit pas d'images 3D. Il projette les images d'une autre source qui lit le contenu 3D : projecteurs 3D, lecteur Blu-ray 3D, console de jeu 3D, décodeur 3D. C'est pourquoi il est muni d'un ou de plusieurs ports qui le connectent à ces équipements.

Le port HDMI 1.4 haut débit permet de connecter l'écran au lecteur Blu-ray. Les taux de contraste et de luminosité, de leurs côtés, ont été améliorés, tout comme la prise de couleurs qui atteint désormais les 16,7 millions de couleurs étincelantes. Les utilisateurs peuvent donc profiter à domicile des films 3D comme dans les salles de cinéma en trois dimensions. Ces écrans se connectent à d'autres types d'appareils multimédias. Des serveurs multimédias sont capables de diffuser photos, vidéo et musique grâce à la fonction passerelle multimédia UPnP (DLNA) via Ethernet ou Wi-Fi. Si vous disposez d'un décodeur numérique, vous pouvez aussi le connecter à certains écrans 3D Ready grâce à un double tuner DVB-T et DVB-C intégré. Ils sont munis de port Ethernet Rj-45, de récepteur Wifi et de ports USB pour accéder à la 3D sur les réseaux en haut débit, ainsi que les mises à jour logicielles, même avec les clés Internet mobile. Les modèles d'écran 3D les plus performants se trouvent chez Sony, LG, Toshiba, Samsung et Panasonic et Sharp.

Voir un acteur quasiment sortir de l'écran, suivre un match de foot comme si l'on était dans le stade…

Les lunettes 3D

Pour l'instant, sans les lunettes 3D, il n'est pas possible de profiter des effets de la stéréoscopie. Des efforts sont menés de la part des constructeurs pour ne plus avoir besoin de lunettes et voir la 3D à l'œil nu, mais cela demeure encore à l'étape d'essai.

Ces lunettes 3D se déclinent en plusieurs types. Certaines sont passives, d'autres actives. Mais dans tous les cas elles alternent la vue de gauche et la vue de droite pour créer une vue superposée par le cerveau en trois dimensions. Les lunettes 3D anaglyphes sont celles qui présentent un verre de couleur bleu et un autre de couleur rouge. Dans ce cas, une seule des deux images parvient à chaque œil puisqu'une des deux images est diffusée avec un filtre bleu et l'autre avec un filtre rouge. Par contre, les lunettes actives 3D ne sont pas colorées mais sont équipées de filtres polarisés qui sont inversés par rapport à ceux placés au niveau du projecteur, de sorte que chaque œil reçoit l'image qui lui est destinée. Les lunettes actives 3D sont néanmoins plus répandues et plus sophistiquées.

Un système de synchronisation

De même que pour les écrans, la technologie active 3D – utilisant un connecteur de synchronisation stéréoscopique (situé entre l'écran et les lunettes, très souvent intégré à l'écran) pour ouvrir et fermer rapidement les obturateurs des lunettes actives 3D de façon parfaitement synchronisée avec l'image à l'écran – est intégrée dans la plupart de ces lunettes actives 3D. Ces lunettes, alimentées en batterie à lithium vous permettront de voir tous vos films en 3D pendant une durée de 50 heures continue au moins. Pour recharger la batterie, il suffit de connecter les lunettes à un port USB, généralement sur l'écran de la télévision ou de l'ordinateur.

Les modèles plus récents vont jusqu'à offrir 100 heures d'autonomie grâce à une mise en veille au moment où elles ne synchronisent pas avec l'écran. De poids assez léger, elles se synchronisent également automatiquement à l'allumage de la télévision et offrent la possibilité d'ajuster l'adaptateur pour le nez afin que les lunettes 3D épousent parfaitement la forme du visage d'un adulte ou d'un adolescent.

L'on devrait voir arriver à partir de cette année les premières paires de lunettes 3D universelles ; pour l'instant les lunettes 3D TDG-BR100 Noir Sony ont été conçues pour fonctionner avec les gammes d'écran Bravia Full HD 3D séries LX900 et HX800/HX900. Les lunettes 3D Sharp AN 3D G10 S fonctionnent avec les téléviseurs 3D Quattron Sharp. Tout comme la paire de lunettes 3D JVC PK-AG1, qui n'est compatible qu'avec les vidéo-projecteurs JVC DLA-X3, DLA-X7 et DLA-X9. Les lunettes actives LG AGS-100 ont été conçues pour fonctionner avec les écrans Full HD 3D des séries LX6500 et LX9500, alors que les lunettes actives Panasonic TY-EW3D10 fonctionnent pour leur part avec les écrans Full HD 3D de la série VT-20.

La technologie numérique avance de manière hyperaccélérée. Et à l'heure où les magasins commercialisent ces produits pour des utilisateurs qui commencent à peine à s'y familiariser, on parle déjà de l'avenir de cette technologie : la TV holographique…

Manassé Dehe

LES BONNES TABLES DE CÔTE D'IVOIRE ECONOMIE

PLATEAU

CASE EBENE
Avenue Botreau Roussel
Restaurant - ouvert midi et soir du lundi au samedi
Tél. : 20 21 21 20

LA CROISETTE
Avenue Botreau Roussel
Restaurant gastronomique Français - ouvert midi et soir du lundi au samedi - sauf samedi midi
Tél. : 20 21 27 86

LA TAVERNE ROMAINE
Boulevard lagunaire, alignement Pullman
Restaurant gastronomique - ouvert midi et soir du mardi au au dimanche - sauf samedi midi
Tél : 20 21 89 51

2 PLATEAUX

LE CHAMPAGNE (HÔTEL LA LICORNE & LE GRIFFON)
Rue des Jardins
Hôtel - Restaurant et Bar ouvert midi et soir du lundi au samedi
Tél : 22 41 62 22

NUIT DE SAÏGON
Rue des Jardins
Restaurant Vietnamien - ouvert midi et soir du lundi au dimanche
Tél. : 22 41 40 44

ZONE 4

LE GRAND LARGE
Boulevard de Marseille
Restaurant Gastronomique - ouvert midi et soir du lundi au samedi
Tél. : 21 24 21 13

LE MONTPARNASSE
Rue Pierre & Marie Curie
Restaurant gastronomique Français et Pizzeria - ouvert midi et soir du lundi au samedi - sauf samedi midi
Tél. : 21 34 35 01

KAITEN
Rue du Docteur Blanchard
Restaurant Japonais et Européen - ouvert midi et soir du lundi au dimanche
Tél. : 21 25 44 61

URBAN CAFE
Rue du Docteur Blanchard
Spécialités Eurasiennes - ouvert midi et soir du lundi au samedi
Tél. : 21 25 64 37

CHRI'S
Carrefour Paul Langevin - Bd du 7 décembre
Restaurant - Pâtisserie ouvert tous les jours de 6h à 20h
Tél. : 21 25 83 68/69

BIETRY

LE BANIAN
Boulevard de Marseille
Spécialités Africaines et Européenes - ouvert midi et soir du lundi au samedi
Tél. : 21 35 28 59

LE MECHOUI
Boulevard de Marseille - Athlétic Club
Restaurant Libanais - ouvert midi et soir du mardi au dimance et jours fériés
Tél. : 21 24 68 93

LE RESERVOIR
Boulevard VGE - Carrefour de Biétry
Restaurant Lounge - ouvert midi et soir tous les jours
Tél. : 21 24 97 85

TREICHVILLE

L'ABOUSSOUAN
Spécialités Africaines - ouvert tous les jours midi et soir
A noter : sa cave prestigieuse
Tél. : 21 24 13 09

SHOPPING HIGH-TECH

Le chargeur solaire, une solution « écolo-pratique » !

La mobilité croissante des populations suppose de disposer d'appareils dotés d'une autonomie suffisante pour nous accompagner dans nos vies professionnelles et sociales. Nouveauté, les constructeurs ont mis au point un chargeur solaire pour téléphone mobile. Aisément transportable, rapide, adaptable à différents modèles de téléphones, cet accessoire se révèle très pratique, et en plus écologiquement propre !

Il est désormais possible de faire un geste écologique en rechargeant son téléphone portable ! Grâce aux chargeurs solaires, il est aujourd'hui possible de bénéficier d'une recharge électrique intarissable et propre pour alimenter les téléphones mobiles dont notre quotidien est devenu dépendant. Pour éviter la multiplicité des câbles et appareils de recharge, les constructeurs ont en effet accompagné ce type de chargeur de cinq adaptateurs pour téléphones portables (Iphone, Nokia, Blackberry, Samsung, HTC, Sony Ericsson), lecteurs MP3, appareils photo numériques ou GPS.

Une grande simplicité d'utilisation

Ce chargeur peut être utilisé de deux manières différentes : en alimentation directe pour vos appareils, mais il peut aussi se recharger indépendamment, devenant alors une batterie de secours que vous pouvez emmener avec vous afin de l'utiliser par exemple lorsque votre téléphone est en panne de batterie. Point important, il est conseillé de ne charger vos appareils que lorsque leur niveau d'autonomie est très bas afin de ne pas endommager l'autonomie de la batterie. Pour s'en servir, il suffit de placer le panneau solaire dans un axe perpendiculaire aux rayons solaires afin de maximiser l'absorption de l'énergie lumineuse (+60% d'absorption). Bien entendu, l'heure de chargement la plus efficace se situe entre 9h et 15h, aux moments où les rayons du soleil sont les plus forts. Dans le même ordre d'idée, l'efficacité de chargement peut varier en fonction des conditions climatiques et de la latitude/longitude (efficacité meilleure sous les basses latitudes). A titre d'exemple, le rechargement peut s'effectuer en posant l'appareil au soleil sur une table, sur le tableau de bord de votre voiture, sur la terrasse d'un café ou d'un restaurant, ou encore à la plage. Pour nous qui sommes situés sous l'équateur, le rapport longitude/latitude est optimal ! Vous pouvez également activer le chargeur sur un ordinateur via port USB, ou également à la lumière artificielle – dans ce cas, il convient de placer son chargeur à moins de 10 cm d'une lampe à lumière forte (lampe de bureau, spot...), le témoin de charge vous confirmera que l'appareil est bien en charge. Ce chargeur peut vous accompagner dans toutes les circonstances où vous craignez de vous retrouver en panne de batterie : en week-end, en randonnée, en vacances, dans les transports en commun, en voiture ou en voyage à l'étranger.

Adapté à la majorité des téléphones

Depuis début 2011, la réglementation européenne impose que les nouveaux téléphones mobiles mis sur le marché soient tous équipés de l'embout dit « micro USB », très plat, d'environ un demi-centimètre de large. Ainsi, quelle que soit la marque de votre téléphone portable (Nokia, Samsung, Sony Ericsson, Motorola, Blackberry, HTC...), vous pouvez être certain que si ce dernier est récent, il sera muni de l'embout micro USB, qui est devenu universel. La seule marque semblant encore échapper à cette nouvelle réglementation est Apple, avec ses téléphones iPhone ou ses lecteurs MP3 iPod pour lesquels l'embout iPhone-iPod est, semble-t-il, toujours maintenu. Bonne nouvelle, ce chargeur solaire pour téléphones portables est muni de cinq adaptateurs, dont notamment les deux adaptateurs incontournables : le micro USB et l'embout Apple pour iPhone-iPod. Vous pouvez donc, avec ces deux embouts, couvrir tous les téléphones des marques suivantes : Blackberry (toutes générations confondues), Nokia, Samsung, Sony Ericsson, HTC (nouvelle génération), iPhone et iPod. Les autres embouts permettront que votre chargeur s'adapte aux téléphones ancienne génération non munis d'un embout type Micro USB des marques suivantes : Nokia (embout rond et très fin), Sony Ericsson (embout large avec deux accroches à chaque extrêmité).

- Plus d'informations sur : http://www.1001innovations.com/chargeur-solaire-iphone/475-chargeur-solaire-iphone-blackberry-micro-mini-usb-blanc.html

Diego Essandone

La **rentrée** à Petit Prix chez ATC-Comafrique

13 500 000 F.CFA HT*

☑ QASHQAI

22 500 000 F.CFA HT*

☑ PATROL

* A partir de • Photos non contractuelles • Offre soumise à conditions, dans la limite des stocks disponibles

ATC
Comafrique

Bd de Vridi, Zone Industrielle de Vridi - 01 BP 3727 Abidjan 01
Tél. : (225) 21 75 16 65 - Fax : (225) 21 75 16 06 - Site web : www.atc-comafrique.com

NISSAN

SHIFT_ The way you move

BlackBerry® prépayé d'Orange

votre service accessible en quelques touches

la simplicité change avec Orange

Smartphone BlackBerry® Curve™ 8520 Smartphone BlackBerry® Torch™ 9800

(*) Internet illimité uniquement sur le réseau national

Chez Orange, nous travaillons chaque jour à vous faciliter le quotidien. Désormais, renouvelez votre abonnement à l'offre BlackBerry® prépayé d'Orange sans avoir à vous déplacer en agence.

Composez le #124*6# depuis votre mobile BlackBerry® et souscrivez à l'une des deux options suivantes :

- option semaine : 2 900 f*
- option mois : 9 900 f*

BlackBerry®

la vie change avec orange™